

LIVRE VINGT-CINQUIÈME DES MORALES DE SAINT GREGOIRE SUR JOB

SUITE DU TRENTE-QUATRIEME CHAPITRE DU LIVRE DE JOB

19. Dieu ne regarde point la personne du prince, et ne considère point le tyran quand il a différend avec le pauvre. Car tous les hommes sont l'ouvrage de ses mains.
20. Les peuples mourront en un moment et au milieu de la nuit ils seront courbés, et passeront au delà, et ils enlèveront sans mains le violent.
21. Car le Seigneur éclaire les voies des hommes, et il considère toutes leurs demandes.
22. Il n'y a point de ténèbres ni d'ombre de mort où se puissent cacher ceux qui commettent l'iniquité. Car il n'est plus après cela au pouvoir de l'homme d'aller à Dieu par le jugement.
24. Il en brisera plusieurs, et sans nombre, et il en établira d'autres au lieu d'eux.
25. Il connaît leurs oeuvres, c'est pourquoi il les couvrira d'une nuit, et ils seront brisés.
26. Il les a frappé comme des impies dans le lieu de ceux qui voient.
27. Ils se sont retiré de lui, comme de propos délibéré; et ils n'ont pas voulu entendre toutes ses voies.
28. De sorte qu'ils ont fait arriver jusques à lui les cris des nécessiteux, et lui ont fait ouïr la voix des pauvres.
29. Quand il accordera la paix, qui l'osera condamnera et quand il aura caché son visage, et à une nation, et à tous les hommes, qui est-ce qui le pourra voir ?
30. Il fait régner un homme hypocrite, à cause des péchés du peuple, etc.

De la fausseté de nos jugements lors que nous considérons davantage les choses extérieures à l'homme, que ce qu'il est en lui-même. Que Dieu méconnaîtra dans son jugement ceux qui auront opprimé les pauvres. Que la mort des méchants est toujours prompte, quelque tard qu'elle arrive; parce qu'ils n'ont pas soin de la prévoir. Et de l'instabilité de cette vie depuis la chute du premier homme.

Les qualités excellentes de la nature de l'homme témoignent assez combien elle surpasse toutes les autres créatures. Car la raison qui lui a été donnée, la met au dessus, et des choses qui sont sans vie, et de celles qui sont sans sentiment, et de celles qui sont sans raison. Toutefois parce que nous avons les yeux fermés aux choses intérieures et invisibles, et que nous nous repaissons de celles qui sont visibles et matérielles, nous attachons d'ordinaire l'estime que nous avons pour les hommes, non pas à ce qu'ils sont en eux-mêmes, mais aux choses sensibles et extérieures qui les environnent. Ainsi parce que nous ne considérons pas tant ce qu'ils sont, que ce qu'ils peuvent, quand il est question d'en juger, nous regardons moins leurs personnes que toutes les autres choses extérieures qui ne leur sont pas essentielles. Et d'ailleurs nous avons quelquefois en notre coeur du mépris pour celui qui est honoré à l'extérieur; parce que n'étant en estime dans le monde que par les choses qui l'environnent, nous le considérons comme moins estimable que ces mêmes choses extérieures qui seules le font estimer.

Mais Dieu juge de la vie des hommes par la seule qualité de leurs mérites; et il les punit souvent avec d'autant plus de rigueur qu'il leur avait conféré plus de talents extérieurs pour les employer à son service, selon ce témoignage de la Vérité même dans son Evangile : *On redemandra beaucoup à celui à qui on aura beaucoup donné.* C'est pourquoi Héliu dit fort bien ici : *Il ne regarde point la personne du prince, et ne considère point le tyran quand il conteste contre le pauvre.* On peut par les mots de prince et de tyran entendre tous les superbes; et par le pauvre, tous ceux qui sont humbles. Dieu donc ne considère point le prince ou le tyran, lors qu'il conteste avec le pauvre; c'est à dire, il déclarera dans son jugement qu'il ne connaît point les superbes qui oppriment maintenant les humbles, selon ces paroles de notre Seigneur dans l'Evangile : *Il ne sait qui vous êtes.* Et parce qu'il a autant de pouvoir pour les détruire quand il lui plaît, qu'il en a eu pour les créer quand il l'a voulu, il est fort bien dit ensuite : *Car tous les hommes sont l'ouvrage de ses mains.*

Héliu ajoute aussitôt : *Les peuples mourront en un moment, et au milieu de la nuit ils seront courbés, et passeront au delà.* Quelque tard que les méchants soient enlevés de cette vie, c'est toujours bientôt et en un moment; parce qu'ils ne prévoient jamais leur fin. Tout nous est subit et prompt, quand nous n'avons pas eu le soin d'y penser auparavant. Ainsi ce fut très subitement que ce riche, dont il est parlé dans l'Evangile, fut enlevé de ce monde; puis qu'il fut contraint d'abandonner ces grands greniers qu'il avait préparés avec tant de soin, et qu'il fut en un moment précipité dans l'enfer qu'il n'avait nullement prévu. Il s'occupait l'esprit de toute autre chose, et en expirant il fut envoyé par l'arrêt du souverain Juge en un lieu auquel il ne pensait point. Il s'appliquait durant sa vie à une chose, et il en éprouva par sa mort une autre. Il laissa en ce monde des biens temporels dont il avait longtemps joui sur la terre, et il trouva les maux de l'éternité en l'autre vie, auxquels il n'avait jamais fait réflexion. Et c'est à cause de cette profonde ignorance et de cet aveuglement, qu'il lui est dit dans l'Evangile : *Insensé que tu es, on s'en va et redemander ton âme cette nuit même.* Ce fut dans la nuit que cette âme malheureuse fut enlevée; parce qu'elle se perdit par l'obscurité des ténèbres dans lesquelles elle était plongée. Ce fut dans la nuit, parce qu'elle négligea la lumière des pensées de son salut, et ne prévint point le malheur qui la menaçait.

C'est pourquoi l'Apôtre dit fort bien à ses disciples qui prévoyaient sagement les maux à venir : *Quant à vous mes frères, vous n'êtes point dans les ténèbres, en sorte que ce jour vous puisse surprendre comme un voleur. Vous êtes tous des enfants de lumière, et des enfants du jour. Nous ne sommes point enfants de la nuit ni des ténèbres.* Car le jour de la mort est comme un voleur qui surprend dans la nuit, lors qu'il fait sortir de ce monde les âmes des insensés qui n'ont pas eu soin de prévoir ce qui leur pouvait arriver. Et c'est pour cela qu'il est dit ici : *Et au milieu de la nuit les peuples seront courbés, et passeront outre.* Ceux-là sont courbés, et passent au milieu de la nuit, qui étant accablés par les ténèbres de leur ignorance, sont enlevés de ce monde comme des aveugles. Et tous ceux qui négligent de se courber maintenant par l'humilité du coeur, le seront alors plus violemment par l'arrêt du souverain Juge; comme au contraire les élus ne voulant pas est recourbés par force à la mort, se courbent volontairement durant cette vie par

l'humilité. Ce qui a fait dire à un prophète en parlant à l'Eglise sainte, des enfants de ses persécuteurs qui dévoient être convertis : *Les fils de ceux qui vous ont humiliés, viendront tout courbés à vous.*

Or il n'est pas seulement dit ici des peuples mourants, *ils passeront* mais, *ils passeront au delà*. Car dès à présent nous tendons continuellement vers notre fin; et en nous avançant dans cette vie comme dans un chemin, nous passons sans cesse. Vivre, à l'égard de ceux qui doivent mourir, n'est autre chose qu'aller vers la mort. Autant que nous passons de jours de la vie, c'est comme autant de pas que nous faisons pour nous approcher du lieu où nous nous proposons d'arriver. Plus nous y avançons, plus notre temps se raccourcit; et la durée de notre vie commence l'être d'autant plus courte, que plus elle a commencé d'être longue.

Le premier homme avait été créé dans un état si parfait, qu'il devait demeurer sans changement durant que les temps s'écouleraient, en sorte qu'il n'eût point passé avec le temps. Pendant que les moments coulaient successivement les uns après les autres, il demeurerait ferme; il ne tendait point à la fin de sa vie par la succession des jours et des années; et il demeurerait ainsi avec d'autant plus de fermeté, qu'il était uni avec plus d'amour à celui qui demeure sans jamais passer. Mais quand il eut une fois touché au fruit défendu, alors ayant offensé le Créateur, il commença à courir et à passer avec le temps. Ayant perdu cet état d'immortalité, il fut entraîné par le cours de la mortalité de sa nature; de sorte qu'étant emporté de la jeunesse dans la vieillesse, et de la vieillesse dans la mort, il connut en passant ainsi, ce qu'il aurait été, s'il fût toujours demeuré ferme.

Comme nous tirons tous notre origine de cette postérité corrompue, nous tenons aussi tous, comme de malheureux rejets, de l'amertume de cette racine; et comme nous sortons de ce premier homme, nous héritons par notre naissance de ce cours infortuné, qui dès le premier moment que nous commençons à vivre, nous emporte avec vitesses, nous fait continuellement passer; en sorte que la durée de notre vie décroît sans cesse, d'autant qu'elle nous paraît s'augmenter. Puis donc que nous nous avançons tous les jours vers notre mort par la durée et le progrès de la vie, c'est avec grande raison qu'il est dit ici de ceux qui meurent; non pas simplement qu'ils passeront, mais qu'ils passeront au delà, parce qu'ils passent déjà sans cesse pendant qu'ils vivent : mais il est vrai de dire qu'ils passent au delà, quand ils meurent.

CHAPITRE 2

Que les pécheurs voyant que Dieu, au lieu de les punir les attend à la pénitence, prennent souvent de cette bonté un sujet de pécher davantage, s'imaginant le pouvoir faire impunément. Et que Dieu nous voit quelquefois pécher dans la pensée, sans que le péché se produise au dehors par des actions.

Et ils enlèveront sans mains le violent. C'est-à-dire, que les jugements de Dieu enlèveront, sans avoir besoin de mains, celui qui aura eu les mains violentes durant sa vie. Ils l'enlèveront sans mains, parce que la mort surprendra tout-à-coup, et emportera invisiblement l'âme de celui qui ravissait visiblement le bien d'autrui. Ce malheureux voyait bien durant sa vie ceux qu'il dépouillait, mais il ne peut voir à sa mort celui qui le dépouille de la vie. Ainsi il est enlevé sans mains, puis qu'il ne saurait voir celui qui l'enlève; et que néanmoins il est contraint de le suivre. Or l'arrêt qui le condamne, sera d'autant plus sévère, que la divine patience lui a davantage donné de temps, pour se reconnaître lors qu'il péchait. Parce que Dieu punit le pécheur avec une rigueur d'autant plus grande, qu'il l'a plus longtemps supporté dans son péché. Aussi il n'arrive que trop souvent, que plus la miséricorde de Dieu attend les pécheurs à se convertir, et plus leur coeur se confirme dans son aveuglement et dans ses ténèbres; selon ces paroles de l'Apôtre : *Vous ne considérez point que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence; mais au contraire, votre dureté et l'impénitence de votre coeur, vous vous amassés un trésor de colère pour le jour de la colère, et de la manifestation du juste jugement de Dieu.*

Pendant que les violents ravissent le bien de tout le monde autant qu'ils le peuvent, qu'ils oppriment ceux qui sont faibles, et qu'ils exercent impunément tous les maux que leur malice leur suggère; parce que Dieu ne les punit pas d'abord, et qu'il diffère leur châtement jusqu'à la fin de leur vie, on s' imagine qu'il ne voit pas leurs méchancetés. Et c'est pour cela que l'Ecriture dit ensuite, après avoir marqué la ruine des pécheurs : *Car ses yeux éclairent les voies des hommes, et il considère toutes leurs démarches.* On se figurait que Dieu ne regardait point ce violent, quand il commettait impunément tous les maux qu'il pouvait commettre. On croyait qu'il ne voyait pas

ces injustices, parce que sa justice différera de les condamner; et on taxait de négligence cette extrême patience qu'il leur témoignait. Et en effet le méchant lui-même s'imagine toutes les fois qu'il pèche sans en être châtié, que c'est que Dieu ne le voit pas dans son péché. C'est pourquoi le sage lui dit : *Ne dites pas : J'ai péché, et quel malheur m'en est-il arrivé ?* Il ne veut pas se corriger des fautes pour lesquelles il n'a pas été puni ainsi qu'il le méritait plus la bonté de Dieu l'a attendu, plus cette indulgence l'a porté à pécher; et méprisant cette longue patience avec laquelle Dieu l'a supporté; de ce qui devait le retirer de ses crimes, il en a pris sujet de les multiplier davantage, et de les porter jusques à leur comble. Et c'est ce que Job a voulu marquer ci-devant par ces paroles : *Dieu lui a donné le temps de faire pénitence, et il en a abusé par son orgueil.*

Il arrive aussi assez souvent que lors que le méchant n'est pas puni aussitôt qu'il pèche, il s'imagine que c'est que son action n'est pas désagréable à Dieu; et sur cette fausse présomption il s'emporte maintenant à toutes sortes de blasphèmes et d'impiétés; il accomplit tous ses désirs criminels; il ravit injustement le bien d'autrui; il se saoule de l'oppression des innocents; et parce qu'il ne souffre aucun châtement, il se persuade, ou que Dieu ne voit pas ses actions, ou, qui pis est, qu'il les approuve. Un jour viendra qu'il sera surpris d'une soudaine punition, mais qui durera éternellement; et il reconnaîtra que Dieu voit clairement toutes choses, quand il se trouvera damné dans l'avoir prévu, en punition de toutes les fautes qu'il aura commises. Alors le pécheur ouvrira les yeux dans ses peines, après les avoir si longtemps tenus fermés dans ses péchés. Alors il sera convaincu que rien n'échappe à la connaissance de son véritable Juge, quand il sentira le châtement que ses crimes ont mérité, sans le pouvoir éviter.

Le méchant est donc tout à coup enlevé par la justice de Dieu, après qu'elle l'a longtemps attendu à pénitence; *parce que les yeux de Dieu éclairent les voies des hommes, et qu'il considère toutes leurs démarches.* Comme si l'Écriture disait : Il ne laissera pas sans punition les maux qu'il aura considéré longtemps avec patience. Et en effet voici qu'il enlevé tout d'un coup violent; et qu'après avoir toléré ses crimes durant cette vie, il le punit avec la dernière rigueur dans l'éternité. Que personne ne dise plus que Dieu ne regarde point les choses humaines, à cause qu'il souffre que l'impie accomplisse librement, et qu'il accumule ses iniquités. Car Dieu enlevé subitement celui qu'il a longtemps toléré.

Or l'Écriture appelle ici *démarches* des hommes, ou bien nos actions particulières, sur lesquelles roule toute notre vie; ou bien les divers mouvements de nos pensées, qui vont et viennent; et qui sont comme les pas par le moyen desquels notre âme s'approche de Dieu, ou s'en éloigne. Car notre âme fait comme autant de pas pour s'avancer vers Dieu qu'elle ressent de bons mouvements pour son salut; et elle fait autant de pas pour s'en éloigner, qu'elle conçoit de pensées mauvaises. De sorte qu'il arrive souvent qu'encore que le mouvement du cœur n'ait pas produit son effet par des actions, le péché ne laisse pas d'être déjà consommé dans l'âme par la pensée; selon qu'il est marqué dans ces paroles du Sage : *Le méchant ne sera pas innocent, lors même qu'il aura une main dans l'autre.* L'on a une main dans l'autre, quand on se repose, et qu'on ne fait aucun travail. Ainsi quand le Sage dit que *le méchant ne sera pas innocent, lors même qu'il aura une main dans l'autre*, c'est comme s'il disait : Quoi que le méchant cesse quelquefois à l'extérieur de faire de méchantes actions, il est néanmoins toujours criminel dans sa pensée. Si donc il est vrai que Dieu examine si sévèrement jusqu'à nos pensées, qui sont comme les pas de notre âme, que fera-t-il de nos oeuvres criminelles ?

Nul des hommes ne saurait voir les voies cachées de notre âme; mais devant Dieu, autant de mouvements que sont invisiblement nos affections, sont comme autant de pas qui sont visibles à ses yeux; et nous tombons en sa présence autant de fois, que nous boitions, si l'on peut le dire ainsi, du pied de nos pensées faibles et infirmes, dans le droit chemin de la vertu. Et en effet si ces chutes continuelles que nous faisons intérieurement, n'étaient bien visibles aux yeux de Dieu, il ne s'écrierait pas en parlant à nous par la bouche d'un prophète : *Ôtez de devant mes yeux le mal de vos pensées.* Car en parlant de la sorte, il témoigne qu'il ne peut presque supporter l'excès de notre malice cachée; qui néanmoins ne le saurait être à son égard; parce que tout le mal que nous pensons en secret est toujours présent à sa vue, selon ces paroles d'un apôtre : *Tout est à nu et à découvert devant ses yeux.*

CHAPITRE 3

Que Dieu n'oublie jamais les péchés, ni d'action, ni de pensée, qu'on n'ait eu soin de les effacer par la pénitence. Et que notre nature étant sortie du néant, y retombe par une pente continue, et

l'on n'attache pas son amour à l'être immuable du Créateur; ainsi qu'ont fait les saints anges, lors qu'étant demeurés fermes à la vue de la chute de Lucifer, ils ont obtenu une immutabilité éternelle.

C'est pourquoi *il n'y a point de ténèbres, ni d'ombre de la mort ou se puissent cacher ceux qui commettent l'iniquité.* Que nous a-t-on voulu marquer ici par les *ténèbres*, sinon l'ignorance; et par *l'ombre de la mort*, sinon l'oubli ? Car l'Apôtre dit parlant de l'ignorance de quelques personnes : *ils ont l'esprit plein de ténèbres.* Et il est dit ailleurs, pour marquer l'oubli qui arrive dans la mort : *En ce jour s'évanouiront toutes leurs pensées.* Comme donc tout ce que nous avons pensé durant la vie, est entièrement enseveli dans l'oubli à notre mort, cet oubli est une espèce d'ombre de mort. Et en effet, comme lorsque la mort arrive elle fait cesser d'être ce qui a été durant la vie; de même l'oubli fait aussi que ce qui a été dans notre mémoire, cesse d'y être. C'est pourquoi il est fort bien appelé, ombre de la mort; parce qu'en imitant sa vertu il fait un pareil effet dans l'assoupissement de nos sens, puis donc que Dieu n'ignore point le mal que les hommes pensent, et qu'il n'oublie jamais celui qu'ils font, s'ils n'ont soin de l'effacer de devant ses yeux par la pénitence, c'est avec beaucoup de raison qu'il est dit ici : *il n'y a point de ténèbres, ni d'ombre de la mort ou se puissent cacher ceux qui commettent l'iniquité.* Comme si l'Écriture disait : Nul ne peut se cacher à son jugement, parce qu'ils ne sauraient pas ne point voir ce que nous faisons, ni oublier ce qu'il a vu que nous avons fait.

On peut aussi entendre d'une autre sorte ces ténèbres et cette ombre de mort. Car tout changement est une espèce de mort. Et en effet, tout ce qui change, meurt en quelque sorte en ce qu'il était, et cessant d'être ce qu'il a été, commence à devenir ce qu'il n'était pas. Ainsi, comme la véritable lumière, qui n'est autre que le Créateur, n'est obscurcie par l'altération d'aucune mutabilité, ni par aucunes défaillances de la nature; et que son être consiste à éclairer toujours sans aucun changement; il est dit ici, qu'il n'y a en lui ni ténèbres, ni ombre de la mort. C'est pourquoi saint Jacques dit de Dieu : *Qu'il ne peut recevoir, ni de changement, ni d'ombre par aucune révolution.* Et saint Paul : *Que seul il possède l'immortalité, et qu'il habite une lumière inaccessible.* Comme chacun sait que les âmes des hommes et les esprits des anges ont été créés immortels, l'Apôtre dit ici, *que Dieu seul possède l'immortalité;* parce que n'y ayant que Dieu qui ne change point, il est vrai de dire, qu'il n'y a aussi que lui seul qui ne meurt jamais.

De même que l'âme humaine ne fût point tombée, si elle n'eût pas été muable; aussi après avoir été chassée des joies du paradis, elle ne pourrait jamais retourner à la vie, si elle n'était encore muable. Et parce qu'elle fait de continuel efforts pour y arriver, elle est contrainte de souffrir de continuelles défaillances par la vicissitude de ses changements. Ayant été formée du néant, elle a une pente naturelle qui la ferait déchoir sans cesse, si elle n'était soutenue par la main de son Créateur, et redressée par les saints désirs que sa grâce lui inspire. Ainsi comme créature, elle tend d'elle-même en bas, et elle voit bien que par sa propre vertu elle ne peut que tomber; mais elle se tient attachée à son Créateur comme par la main de son amour, pour ne point tomber jusqu'à ce qu'elle passe dans un état d'immutabilité, et qu'elle vive d'une vie qui soit d'autant plus véritablement immortelle, qu'elle fera incapable d'aucun changement.

Les anges ont été pareillement créés mutables par leur nature, en sorte qu'ils pouvaient tomber, s'ils le voulaient; ou demeurer fermes par leur libre arbitre. Mais parce qu'ils ont pris le parti de s'attacher humblement à celui qui les avait créés, ils ont maintenant vaincu cette inconstance en eux-mêmes, en acquérant l'avantage de demeurer fermes sans plus changer; et ont ainsi mérité d'être élevés au dessus de cette mutabilité, à laquelle ils avaient été assujettis par leur nature. Puis donc qu'il n'appartient qu'à la nature divine de n'être point exposée aux ombres de l'ignorance et de la mutabilité, disons ici avec Héliu, *qu'il n'y a ni ténèbres ni ombres de mort qui puissent cacher ceux qui commettent l'iniquité.*

La lumière éternelle, qui n'est autre que Dieu même, découvre les choses avec d'autant plus de pénétration, qu'elle brille d'un éclat qui est immuable; et elle ne peut non plus ignorer les choses cachées, puis qu'elle pénètre tout par ses yeux perçants; qu'oublier les choses qu'elle a connues, puis qu'elle se maintient toujours sans jamais changer. Ainsi toutes les fois que nous concevons quelques pensées mauvaises dans notre cœur, il est sans doute que nous péchons dans la lumière, parce qu'elle nous éclaire continuellement, lors même que nous ne pensons point à elle; et c'est à sa vue que nous bronchons dans le chemin de cette vie par nos démarches criminelles, encore que nous soyons très éloignés de cette divine clarté par nos démérites. Or quand nous croyons de n'être pas vus, c'est comme si nous fermions les yeux au soleil; puisque ce serait bien le cacher à notre vue, mais non pas nous cacher à lui.

Travaillons donc à effacer autant qu'il nous est possible, de devant les yeux du Juge éternel; et nos méchantes pensées et nos actions criminelles; et rappelons devant les yeux de

LIVRE 25

notre âme tout le mal que nous avons fait. Ne nous flattons point dans notre infirmité, et ne nous épargnons point avec trop de délicatesse dans tout ce que notre mémoire nous représente; mais usons d'autant plus envers nous-mêmes d'une favorable sévérité, que notre conscience se trouve chargée de plus de péchés. Proposons contre nous-mêmes le jugement à venir, et châtions maintenant en nous par une sincère conversion et une véritable pénitence, tout ce que nous reconnaissons en notre âme, qui mérite d'être un jour puni rigoureusement par l'arrêt du souverain Juge.

CHAPITRE 4

Quel est le jugement que nous devons faire contre nous-mêmes, dans le secret de notre âme durant cette vie. Et avec quelle circonspection et quelle exactitude il faut sans cesse examiner notre progrès ou notre défaillance dans la piété, qui sont souvent presque imperceptibles.

Après que l'Écriture a parlé de la punition des violents, elle ajoute fort bien ensuite : *Car il n'est plus après cela au pouvoir de l'homme d'aller à Dieu par le jugement.* Ces paroles ont d'autant plus besoin d'être expliquées, qu'il en peut arriver un très grand mal, si l'on néglige ce que l'Écriture a dessein de nous marquer en ce lieu. Car elle ne veut pas parler de ce jugement qui condamne les hommes à une peine éternelle; mais plutôt d'un autre jugement qui se fait dans nous-mêmes, lorsque nous nous convertissons à Dieu; et qui a la vertu de nous purifier. Et en effet ceux qui craignent d'être condamnés à ce jugement, n'ont garde de le souhaiter. Ces paroles : *il n'est plus après cela au pouvoir de l'homme d'aller à Dieu par le jugement;* nous marquent donc qu'il y a un autre jugement, auquel les damnés et les réprouvés désireront un jour pouvoir revenir. Et quel est-il, sinon celui duquel l'apôtre saint Paul dit : *Si nous nous jugions nous mêmes, nous ne serions pas jugés,* et dont parle un prophète, lors qu'il dit : *Il n'y a point de jugement dans leurs démarches;* et duquel David dit dans un psaume : *L'honneur du roi aime le jugement;* c'est à dire, que celui qui honore déjà Dieu par la foi, doit juger avec soin de ce qu'il lui doit par ses actions. D'où vient que Job dit ci-après : *Soyez jugé devant Dieu, et attendez-le.*

Celui-là est jugé devant Dieu, qui le regardant des yeux du coeur, fait un rigoureux examen de toutes ses actions en sa présence; et alors il l'attend avec d'autant plus d'assurance, qu'il considère tous les jours avec plus de crainte et d'inquiétude quelle est sa vie. Mais celui qui attend pour cela au jour du dernier jugement, est jugé, non pas simplement en sa présence, mais par lui-même. Dieu parlant aussi de ce jugement que nous faisons de nous-mêmes, dit par la bouche d'un prophète à une âme qui s'oubliait de son devoir : *Rappelez-moi dans votre mémoire, afin que nous soyons jugés ensemble. Parlez si vous avez quelque chose à dire pour vous justifier.*

Car chacun doit examiner en soi-même avec une soigneuse discussion, et le compte qu'il est obligé de rendre à Dieu, et les reproches que Dieu lui peut faire. Il doit considérer avec beaucoup de circonspection quels sont les biens qu'il a reçus de sa bonté, et de combien de maux il a payé tous ses biens dans la suite d'une vie pleine de péchés. C'est une réflexion que les élus font sans cesse, et qui fait dire à Salomon : *Les pensées des justes font des jugements.* Car ils entrent dans le fonds de leur coeur, comme dans le sanctuaire de la justice; ils considèrent avec quelle rigueur ce juste Juge punira un jour, après avoir attendu si longtemps avec patience; ils appréhendent pour tous les péchés dont ils se souviennent, et ils tâchent d'expier par leurs larmes tous les maux qu'ils ont commis. Ils craignent les sévères jugements de Dieu dans les choses même qu'ils ne peuvent peut-être pas découvrir en eux. Ils savent bien qu'il y voit par ses yeux divins, ce que les yeux de l'homme n'y peuvent voir. Ils regardent ce souverain Juge qui punira un jour les méchants avec d'autant plus de sévérité, qu'il différera plus tard à venir. Ils considèrent aussi que les saints pères l'accompagneront dans cette divine séance; et qu'ils ont mille fois méprisé et leurs paroles et leurs exemples; de sorte qu'étant comme condamnés dans ce tribunal intérieur par le propre jugement de leur âme, ils châtient par la pénitence le mal que leur orgueil leur a fait commettre.

Ils rapportent devant ce tribunal secret tout ce qui leur est contraire; ils se remettent devant les yeux tout ce qui mérite d'être pleuré; et ils se représentent tous les châtiments que le souverain Juge peut décerner contre eux dans sa colère. Alors ils souffrent autant de maux, qu'ils appréhendent d'en souffrir; et il ne manque dans ce jugement spirituel, aucune des circonstances qui se trouveront dans le jugement véritable, qui doit un jour punir les pécheurs. Car dans ce tribunal intérieur leur conscience les accuse, leur raison les juge, leur crainte les lie, et leur douleur les tourmente. La punition qu'exerce ce jugement contre eux est d'autant plus sévère et plus

efficace, qu'elle est plus intérieure, et qu'elle n'a rien d'extérieur à emprunter pour exercer toute sa rigueur. Car quand quelqu'un entreprend d'examiner contre soi sa propre cause, il est lui-même celui qui présente le coupable, et le coupable qui est présenté: il se hait tel qu'il se souvient d'avoir été par le passé; ce qu'il est persécuté en lui ce qu'il a été; et il se fait dans l'âme un certain combat de l'homme contre soi-même, qui produit une véritable paix avec Dieu.

C'est ce combat que Dieu demandait de nous, lorsqu'il disait par la bouche d'un prophète : *J'ai fait attention, et j'ai écouté. Personne ne dit rien de bien; il n'y a personne qui fasse pénitence de son péché, et qui dise : Qu'ai-je fait ?* Dieu était apaisé par ce combat intérieur du cœur de l'homme, lors que parlant du roi Achab qui s'était repris et jugé soi-même, il dit au prophète : *Avez-vous vu Achab humilié devant moi ? Parce qu'il s'est ainsi humilié, pour l'amour de moi, je ne lui ferai point de mal durant sa vie.* Puis donc qu'il est maintenant en notre pouvoir de subir ce jugement intérieur de notre âme contre nous-mêmes, accusons-nous volontairement par la reconnaissance de nos fautes; punissons par la pénitence ce qu'il y a eu de mal en nous; jugeons-nous sans cesse durant que nous le pouvons; et écoutons avec une sage prévoyance les paroles de notre texte : *Il n'est plus après cela au pouvoir de l'homme d'aller à Dieu par le jugement.*

C'est le propre des réprouvés de faire toujours le mal, et de ne jamais faire de réflexion sur ce qu'ils ont fait. Ils passent aveuglément par-dessus tous les péchés qu'ils peuvent commettre; et ils ne reconnaissent l'iniquité de leurs actions, que lors qu'ils en sont punis. Les élus au contraire les examinent dès leur source, qui est la pensée; afin d'y purifier tout ce qui en peut découler de trouble et de corrompu. Car comme nous ne sentons point, comment croissent nos membres, comme notre corps se nourrit, comment notre visage change, comment nos cheveux deviennent blancs dans la vieillesse; parce que toutes ces choses se passent dans nous imperceptiblement, et sans que nous le sentions; de même nôtre âme s'usant sans cesse, pour le dire ainsi, par les différents soins qui la rongent, change de jour en jour dans le cours de cette vie; et nous ne nous apercevons point de ce changement imperceptible; à moins que nous veillions continuellement à la garde de notre intérieur, pour y remarquer de moment en moment si nous avançons, ou reculons dans le chemin de la vertu.

Or quand durant cette vie nous demeurons en même état, c'est comme si nous reculions, et si nous tombions dans la vieillesse de l'esprit; et dés-lorsque nous cessons d'examiner Testât de notre âme, elle se laisse aller aussitôt dans vue espèce d'assoupissement et de langueur; et négligeant le soin de soi-même, et s'affaiblissant insensiblement, elle déchoit presque sans s'en apercevoir, de cette première force qu'elle avait acquise; de sorte qu'elle se trouve enfin dans l'état de vieillesse de l'homme pécheur; ce qui a fait dire autrefois à un prophète : *Les étrangers ont rongé sa force, et il ne s'en est point aperçu; les cheveux lui ont blanchi, et il ne l'a point connu.* Mais lors que l'âme se recherche elle-même, et s'examine avec exactitude par la pénitence, ses larmes lui sont comme un bain salutaire qui la lavent et la purifient de cette vieillesse; et sa douleur est comme un parfum spirituel qui la renouvelle si parfaitement, que de froide et glacée qu'elle était auparavant, elle se réchauffe et s'enflamme par les désirs ardents de l'amour divin. C'est pourquoi saint Paul avertit ses disciples, qu'il voyait se laisser aller à la vieillesse de la vie mortelle, en leur disant : *Renouvelles-vous dans l'intérieur de votre âme.*

CHAPITRE 5

Que les préceptes divins nous ayant marqué ce que nous avons à faire, les exemples des saints servent beaucoup à nous en faciliter l'observation.

Mais pour pratiquer ces choses, rien ne nous y aide davantage que les exemples des saints Pères, et les préceptes des Ecritures divines. Car si nous, jetons les yeux sur les actions des saints, et si nous prêtons l'oreille aux commandements de Dieu, il ne se peut faire que nous ne soyons échauffés à la vue des unes, et au bruit des autres. Et assurément il est difficile que notre cœur demeure comme endormi, lors qu'il est si puissamment réveillé et excité à imiter la vertu des justes. Et c'est pour cela qu'il a été dit à Moïse : *Il y aura continuellement du feu sur l'autel, et le prêtre l'entretiendra en y mettant tous les jours du bois dès le matin.* Notre cœur est l'autel de Dieu, sur lequel il nous ordonne de tenir toujours un feu allumé; c'est à dire qu'il doit sans cesse pousser vers le Seigneur les flammes de la charité. Le prêtre y doit tous les jours mettre du bois pour l'entretenir. Car tout fidèle est membre du souverain Prêtre, selon ces paroles

que saint Pierre adresse à tous les chrétiens : *Vous êtes la race choisie, l'ordre de prêtres-rois; et celles-ci de saint Jean : Vous nous avez rendus rois et prêtres, pour la gloire de notre Dieu.*

Il faut que le prêtre qui entretient ce feu sur l'autel, y jette tous les jours du bois; c'est à dire, que toute âme fidèle, pour empêcher que les flammes de la charité ne s'éteignent dans son coeur, y doit ramasser sans cesse, et les exemples des saints, et les enseignements de l'Écriture. Comme la jeunesse intérieure de notre nouvelle vie se passe et vieillit continuellement par l'usage de cette vie temporelle, il faut nourrir et entretenir ce feu spirituel; en y mettant toujours du bois, afin de le faire comme revivre, et le rallumer sans cesse par ces paroles sacrées et ces saints exemples, pendant qu'il s'amortit peu à peu par la décadence de notre vieillesse. Et ce n'est pas sans raison que l'Écriture nous marque ici que c'est le matin qu'on doit mettre ce bois au feu : parce que cela ne se fait qu'après que la nuit de notre vieillesse est dissipée. Ou bien comme le matin est la première partie du jour; cela nous apprend que chaque fidèle rejettent les pensées de la vie présente, doit travailler avant toutes choses, dans la vue de ses défaillances continuelles, à rallumer sans cesse en lui-même, autant qu'il le peut, les flammes de la charité. Car ce feu s'éteindra bientôt sur l'autel du Seigneur; c'est à dire dans notre coeur, si l'on n'a grand soin de le renouveler continuellement par les exemples des anciens pères, et les enseignements du Seigneur.

L'Écriture dit encore fort bien ensuite : *Et ayant mis dessus un holocauste, il y brûlera les graisses des hosties pacifiques.* Car quiconque allume en son âme le feu de la charité, il se met soi-même par dessus comme un holocauste spirituel, en y faisant brûler tous les vices qui étaient vivants en lui. Et en effet quand il considère le fond de toutes ses pensées, et qu'il immole sa vie d'iniquité par l'épée d'une conversion véritable, c'est comme s'il se mettait soi-même sur l'autel de son coeur, et s'il s'y consumait par les flammes ardentes de la charité. Et dans l'immolation de ce sacrifice spirituel, les graisses de l'hostie pacifique se fondent et se brûlent aussi : parce que l'onction intérieure de cette nouvelle charité, établissant une ferme paix entre Dieu et nous, fait exhaler de nos âmes une odeur très agréable en sa présence. Et d'autant que cette même charité ne doit jamais s'éteindre dans le coeur des élus, l'Écriture ajoute encore fort bien ensuite : *Ce feu sera perpétuel, et ne s'éteindra jamais sur l'autel;* parce que le feu de leur charité doit même s'accroître après cette vie; et plus les justes verront Dieu dans la contemplation éternelle y plus ils s'attacheront à lui d'un ardent amour.

Cette même vérité nous est encore signifiée d'une manière admirable par le prophète Jérémie et lors qu'il fut descendu dans un puits, et que pour l'en retirer il lui fallut tendre des cordes avec des morceaux de vieux habits. Car que nous marquent ces cordes, sinon les préceptes du Seigneur, qui pour le dire ainsi, nous lient et nous attirent, qui nous serrent et nous enlèvent, lorsque nous trouvant dans une vie de péché, ils nous persuadent d'en sortir, et nous en délivrent. Mais de crainte que ces cordes ne serrassent trop le prophète, et ne le blessassent en le retirant du puits, on les environna de morceaux de vieux habits; pour nous figurer que les exemples des anciens pères, doivent servir à nous fortifier contre la crainte excessive que nous pourrions causer les divins préceptes, et nous inspirer une sainte confiance, que nous pouvons faire ce qu'ils ont fait, et que notre propre faiblesse nous rend impossible. Si donc nous voulons nous élever de la profondeur de cette bassesse où le péché nous retient, faisons-nous lier de cordes, c'est à dire, revêtons-nous des divins préceptes. Ajoutons-y encore de vieux morceaux d'étoffe, pour faire que nous puissions mieux tenir ces cordes; c'est-à-dire, fortifions-nous des exemples des saints qui nous ont précédé, de crainte que ces préceptes étant trop rudes pour des personnes faibles et timides, comme nous sommes, ils ne nous blessent en nous élevant.

L'on peut dire que saint Paul se servait de ces vieux morceaux de drap, lors que pour élever ses disciples à la perfection de la vertu par les préceptes qu'il leur donne, il y ajoute les exemples des anciens pères, en leur disant : *Ils ont souffert les moqueries, les chaînes, les fouets, les prisons; ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés, en toute manière, ils sont morts par le tranchant de l'épée.* Et ensuite : *Puis donc que nous sommes environnés, d'une si grande nuée de témoins, dégageons-nous de tout ce qui nous appesantit, et des liens du péché qui nous serrent si étroitement et courons par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte.* Et encore après : *Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu, et considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.* Les préceptes divins qu'il leur avait d'abord annoncés, étaient comme des cordes spirituelles qu'il leur avait jetées pour les attirer; mais ces exemples des saints qu'il leur propose ici ensuite, sont comme de vieux morceaux d'étoffe dont il garnit ces mêmes cordes.

Que notre coeur se laissant dissiper par les soins des choses extérieures, et oubliant facilement ce qui regarde son intérieur, l'Écriture sert à lui en réveiller le souvenir, et à le faire salutairement rentrer en lui-même. Quel est le jugement effroyable que Dieu exerce intérieurement durant cette vie, en attirant les uns à lui, et en rejetant les autres. Que ces jugements étant cachés à nos yeux, les méchants les redoutent peu; et que nous y sommes souvent trompés, en regardant comme pécheurs ceux que Dieu rebute justes; et comme justes ceux que Dieu rebute pécheurs.

Etant donc excités par la voix de tant de salutaires instructions, et étant aidés par la vue de tant de bons exemples, rentrons en nous-mêmes, examinons notre vie, et accusons-nous de tout ce qui s'y trouvera d'opposé à cette divine règle, afin que devant le Juge sévère cette humble accusation nous serve d'excuse. Car en ce jugement qui se fait dans le secret de notre âme, nous sommes d'autant plus facilement absous, que nous nous estimons être plus coupables. Mais il ne faut pas laisser passer inutilement le temps auquel il nous est encore libre d'exercer en nous-mêmes ce jugement; puisque nous ne le pourrons plus après cette vie, et que ce n'est pas en vain que l'Écriture nous dit ici : *Il n'est plus après cela au pouvoir de l'homme d'aller à Dieu par le jugement.* Elle nous marque qu'alors nous ne le pourrons plus, afin que nous ne négligions pas le temps auquel nous le pouvons encore.

Mais les affaires du monde, qui nous passent sans cesse dans l'esprit, détournent souvent les yeux de notre âme de la réflexion que nous devons faire sur nous-mêmes. Notre coeur se répand comme hors de soi, lorsqu'il regarde les choses visibles; et il oublie ce qui se passe dans son intérieur, pendant qu'il s'occupe à ce qui est au dehors. Mais la voix de Dieu le pique, pour le dire ainsi, par les vérités terribles qui sont dans ses Écritures, comme par autant de pointes aiguës pour le réveiller: afin que l'homme étant excité par cette frayeur salutaire, craigne les jugements secrets de Dieu sur lui, que l'assoupissement funeste dans lequel il était comme enseveli, lui faisait dissimuler. Et en effet, selon que nous l'avons déjà dit, l'âme s'abat, et se laisse aller à la nonchalance dans l'usage ordinaire de l'ancienne vie, auquel elle s'était si accoutumée; et elle s'assoupit et s'endort tellement dans la vue des objets extérieurs, que depuis qu'elle est une fois comme sortie hors d'elle-même pour s'y occuper, elle devient toute vide, et incapable de contempler intérieurement les biens invisibles.

C'est pour cela qu'il est nécessaire que cette âme, qui s'est trop licencieusement répandue sur les objets visibles, soit frappée par la vue des jugements invisibles de Dieu; et que comme elle s'est abandonnée avec une joie criminelle, dans ces choses extérieures, elle en soit comme repoussée, et contrainte de rechercher les vrais biens qu'elle avait abandonnés. Voici donc l'Écriture sainte qui pique et réveille les coeurs endormis par une terreur salutaire, afin qu'ils ne s'arrêtent point aux choses extérieures qui passent, mais qu'ils s'attachent aux intérieures et éternelles qu'ils ont perdues. Elle nous apprend quel est le jugement caché qui en sera fait, afin que nous ne nous occupions pas immodérément aux pensées de ces choses publiques et visibles. Elle nous déclare ce qui sera ordonné de nous dans le ciel, afin que nous retirions les yeux de notre coeur de ces objets temporels et extérieurs pour les réfléchir sur notre disposition intérieure.

C'est pourquoi après qu'il a été dit beaucoup de choses de la punition des méchants, il est aussitôt parlé du jugement caché que Dieu exerce sur nous avec bonté et avec justice, par lequel il y en a qui perdent ce qu'ils semblaient posséder, et quelques-uns reçoivent ce que d'autres méritent de perdre. Voici comment parle l'Écriture : *Il en brisera plusieurs et sans nombre, et il en établira d'autres au lieu d'eux.* Cela se fait tous les jours; mais parce que nous ne voyons pas encore en ce monde la fin des uns ni des autres, ces jugements sont peu redoutés. Et en effet, les réprouvés ne connaissent jamais leurs fautes, que dans leurs peines; et parce que ces peines sont différées durant cette vie, cela fait qu'ils négligent leurs péchés. Ils tombent de l'état d'innocences de justice, et d'autres entrent dans ces places de vie, dont ils sont déchus; et ils se mettent d'autant moins en peine de leur chute, qu'ils ne pensent point à la ruine éternelle qui les attend.

Personne n'ignore que Dieu tout-puissant ne doive un jour faire un examen public de toutes nos oeuvres dans le jugement dernier; et qu'abandonnant les uns aux tourments, il admettra les autres à la participation de son royaume céleste. Mais on ne songe peut-être pas que dès à présent il fait dans un jugement secret et très juste, ce qu'alors il déclarera dans ce jugement général. Il examine et dispose tous les jours ici avec justice et miséricorde les coeurs d'un chacun de nous, et rejetant les uns qu'il trouve attachés aux choses extérieures, il attire les

autres à la recherche des intérieures. Il allume dans le coeur des uns le désir des biens invisibles, et il abandonne les autres à leurs voluptés, et les laisse dans leur attachement aux biens visibles. Il élève le coeur des uns aux choses du ciel; et il laisse abîmer les autres en punition de leur orgueil dans le désir des choses basses et périssables de la terre.

Or les yeux de l'homme ne peuvent pas pénétrer dans les coeurs d'autrui, et l'on ne connaît nullement qui sont ceux que Dieu rejette; parce que nous ne saurions découvrir les pensées des autres. Souvent le coeur est corrompu, que la résolution de l'esprit n'a pas encore passé jusqu'à vouloir commettre l'action; et il arrivera peut-être qu'il est encore retenu au dedans par les liens de quelque bonne habitude, lors qu'il s'échappe déjà au dehors par l'égarément de sa pensée. Mais celui-là, quel qu'il soit, est déjà tombé aux yeux du Juge intérieur, qui a détourné ses désirs pour les porter à la recherche des biens extérieurs.

Il y en a d'autres qui après s'être abandonnés à des actions de péché, reviennent quelquefois par un prompt mouvement d'amour, qui les porte à désirer et à espérer les choses célestes; et qui s'étant comme répandus au dehors dans les oeuvres de l'iniquité, reviennent à eux, et rentrent comme dans le sein intérieur d'un vrai repentir et d'une sincère pénitence. Les autres qui les regardent, les estiment toujours tels qu'ils les ont vus auparavant dans leurs actions dépravées. Mais eux au contraire examinant leur vie passée par une recherche sévère, châtient en elle tout ce qu'ils y reconnaissent de corrompu et de dépravé. Ainsi l'on sait bien quels ils ont été, mais l'on ignore ce qu'ils ont commencé d'être. Il arrive donc assez souvent dans ces deux sortes de personnes, et que ceux qui au jugement des hommes semblent être debout, sont déjà tombés aux yeux du Juge éternel; et que ceux qui paraissent aux yeux des hommes dans l'abîme du péché, sont déjà relevés et rétablis dans le bien en la présence de ce divin Juge.

Et en effet, qui eût jamais crû que Judas, après même avoir été élevé au ministère de l'apostolat, eût dû déchoir de la vraie vie à laquelle le Seigneur l'avait appelé ? Et qui au contraire eût jamais pensé que le bon Larron eût trouvé la vie éternelle dans le moment même de sa mort ? Cependant le Juge caché examinant et jugeant les coeurs de l'un et de l'autre, releva l'un par miséricorde, et brisa l'autre avec justice. Il repoussa sévèrement l'un à l'extérieur, et il attira miséricordieusement l'autre au dedans de l'âme. Ce qui a fait dire au prophète-roi, dans la vue de ceux qui devaient tomber au temps de la Passion du Seigneur, et des autres qui dévoient revivre : *Je mêlais mon breuvage avec mes larmes*. Car l'on fait passer les breuvages que l'on prend du dehors au dedans, comme au contraire les larmes sortent du dedans au dehors; de sorte qu'à l'égard de Dieu mêler son breuvage avec ses larmes, c'est attirer les uns des choses extérieures aux intérieures, et rejeter les autres des intérieures aux extérieures.

CHAPITRE 7

Que les chutes extérieures commencent toujours par celles du coeur, qui en s'enflant d'orgueil s'éloigne de Dieu; et qu'il faut veiller avec grand soin sur notre intérieur, qui est la première source de tout péché. Que le nombre des élus est certain et déterminé. Que plusieurs de ceux qui sont dans le sein extérieur de l'Eglise, sont hors de ce nombre. Et que la chute de quelques justes, et la conversion de plusieurs pécheurs, doit nourrir l'espérance des humbles, et réprimer l'orgueil des superbes.

Il en brisera plusieurs et sans nombre, et il en établira d'autres au lieu d'eux. Ce jugement se fait d'abord au dedans, ainsi que nous venons de dire, et il ne se manifeste qu'après au dehors. Il arrive quelquefois que lors que quelques-uns paraissent sains à l'extérieur, leur intérieur est déjà tout corrompu, selon ces paroles de l'Ecriture : *Le coeur s'élevé avant sa chute*. Ils sont donc frappés dès qu'ils s'enflent d'orgueil. Et c'est pour cela que Dieu dit ailleurs par la bouche d'un prophète : *J'ai brisé leur coeur, lors qu'il commençait à commettre une espèce de fornication en se retirant de moi*. Car la fornication intérieure n'est autre chose que se plaire à l'extérieur aux choses qui sont défendues. Or il n'y a point de plus grande ruine et de plus grande chute du coeur, que cet élèvement de vaine gloire; et il déchoir véritablement de l'intégrité et de l'innocence, qui seule le peut conduire au salut, dès lors qu'il s'enfle d'orgueil par la considération de quelque vertu que ce puisse être.

Car les superbes méprisent Dieu; et sans se soucier de sa gloire, ils ne recherchent que la leur propre. Et leur chute consiste en ce qu'ils sont sortis de la soumission, qu'ils dévoient à la puissance de Dieu leur supérieur et leur souverain, pour revenir à eux-mêmes. Ils sont encore brisés dans cette chute funeste, parce que s'étant séparés des biens célestes, ils ne cherchent

plus que ceux de la terre. Or peut-il y avoir une chute plus ruineuse, que d'abandonner son Créateur pour s'attacher à la créature; et de quitter les joies suprêmes pour courir après les inférieures et les passagères ?

C'est ce qui a fait dire au prophète : *Il humilie et abaisse les pécheurs jusqu'en terre*. Car ayant perdu les biens du ciel, ils ne sont altérés que des biens terrestres; et plus ils veulent être estimés grands, plus ce qu'ils désirent est petit et méprisable. C'est pourquoi le prophète Jérémie dit à Dieu : *Ceux qui s'éloignent de vous seront écrits dans la terre*. Et au contraire il est dit des élus : *Réjouissez-vous, parce que vos noms sont écrits dans les cieux*.

Cette chute qui brise les pécheurs, commence dans le coeur, et puis elle paraît ensuite par les oeuvres. Elle ébranle d'abord les fondements, qui sont les pensées, afin de détruire et de renverser de fond en comble l'édifice de nos actions. C'est pourquoi il faut veiller avec un soin très exact pour éviter ce mal, au lieu même où il prend naissance, selon ces paroles de l'Écriture : *Gardez votre coeur avec tout le soin possible, parce que c'est de lui que vient la vie*. Et il est écrit ailleurs : *C'est du coeur que viennent les méchantes pensées*. Il faut donc veiller au dedans de nous, de crainte que notre âme ne tombe dangereusement en se voulant élever. Et c'est en nous-mêmes que nous avons à prendre garde à la conservation de tout ce que nous faisons au dehors. Car si la corruption de l'orgueil a une fois pénétré jusqu'à la moelle de notre coeur, tout ce qu'il y a en nous d'extérieur et de visible tombe bientôt en pourriture.

Il faut prendre garde que l'Écriture marquant ici, que lors que les uns viennent à tomber, les autres sont affermis, elle nous veut faire connaître que le nombre des élus est certain et déterminé. C'est pourquoi il est dit à l'Église de Philadelphie : *Garde bien ce que vous avez de crainte qu'un autre ne prenne votre couronne*.

Ces paroles qui nous apprennent que les uns sont élevés dans un état de fermeté, et que les autres sont brisés par une lourde chute, doivent en même temps, et nourrir l'espérance des âmes humbles, et réprimer la vaine gloire des superbes; en faisant voir aux uns qu'ils peuvent perdre les biens, dont ils tirent un sujet de vanité; et aux autres, qu'ils peuvent obtenir ceux dont la privation les rend méprisables. Craignons donc pour les grâces même que nous avons déjà reçus, et ne méprisons point ceux qui ne les possèdent pas encore. Car nous savons bien quels nous sommes aujourd'hui, mais nous ignorons ce que dans peu nous deviendrons. Ceux que possible nous méprisons, peuvent commencer plus tard à bien vivre, et néanmoins nous surpasser en peu de temps par leur fidélité et par leur ferveur. Ainsi nous devons appréhender qu'il ne s'élève de notre chute quelqu'un, dont nous nous moquons pendant que nous sommes debout; si toutefois c'est être debout véritablement, que de se moquer de ceux qui ne le sont pas. Aussi l'apôtre saint Paul voulant graver la crainte des jugements de Dieu dans les coeurs de ses disciples, dit : *Que celui donc qui croit être ferme, prenne garde à ne pas tomber*.

Après que l'Écriture a dit ici : *il en brisera plusieurs*; elle ajoute aussitôt : *et sans nombre*. C'est ou pour nous marquer la multitude des réprouvés qui surpasse tous les nombres que l'esprit humain peut s'imaginer; ou pour nous faire entendre que tous ceux qui périssent ne sont point compris dans le nombre des élus; et qu'ainsi ils sont sans nombre, parce qu'ils sont hors de ce nombre qui est certain et déterminé. Ce qui a fait dire à un prophète dans la vue de cette grande multitude de gens qui maintenant ne sont fidèles qu'en apparence dans l'Église, et qui surpassent sans doute le nombre certain des élus : *Ils se sont multipliés, au delà du nombre*. Comme s'il disait en termes plus clairs : Entre plusieurs qui entrent dans l'Église, ceux-là ne viennent à là foi qu'en apparence, qui sont exclus de la Jérusalem céleste; et ils surpassent le nombre des élus par leur multitude.

C'est encore pour cela-que le prophète Jérémie a dit : *On bâtira une ville pour le Seigneur depuis la tour d'Ananehel jusqu'à la porte de l'angle; et elle excédera la mesure*. Personne n'ignore que cette ville est l'Église sainte; Ananehel signifie la grâce de Dieu. Or l'angle est le point où deux murailles viennent se joindre. Ainsi cette ville du Seigneur s'étend depuis la tour d'Ananehel jusqu'à la porte de sangle; parce que la construction de la sainte Église ayant commencé par la grâce que Dieu a répandue sur elle du haut du ciel, continue à s'édifier toujours jusqu'à ce que les deux peuples, juifs et gentil, soient rentrés et réunis ensemble. Mais parce que parmi la multitude de ses citoyens qui s'est depuis beaucoup accrue, il y est aussi entré un grand nombre de réprouvés, le prophète dit fort bien ici : *et elle excédera la mesure*; à autant que l'Église s'étend maintenant jusques à ceux, qui sortant des règles de la justice, sont hors du nombre des élus, et au delà des bornes de cette mesure céleste.

Isaïe dit aussi en s'adressant à la même Église : *Vous vous étendrez, à droit et à gauche, et les Gentils seront héritiers de votre postérité*. L'Église s'étend à droit sur une grande multitude de peuple, lors qu'elle en reçoit plusieurs dans son sein pour être justifiés. Mais elle s'étend aussi à

gauche, lorsqu'elle en reçoit plusieurs autres qui doivent demeurer dans le péché. Et c'est en vue de cette malheureuse multitude, qui sont hors du nombre des élus, que le Seigneur dit dans l'Evangile : Il y en a plusieurs d'appelés, mais-peu d'élus.

CHAPITRE 8

Que souvent le pécheur est aveuglé par un juste jugement de Dieu, en punition du mépris qu'il a fait de la lumière. Et comment un péché est quelquefois tout ensemble, et péché, et peine de péché, et cause de péché; jusqu'à ce que l'iniquité du pécheur étant parvenue à son comble, soit punie du dernier supplice.

Mais parce que ce discernement terrible entre ceux qui sont élus, et les autres qui sont brisés par leur chute, ne vient pas de l'injustice de celui qui les châtie; mais de ce que ceux qui souffrent la punition, la méritent par leurs crimes, puisque Dieu n'est pas injuste, lorsqu'il punit; l'Écriture dit ensuite : *Il connaît leurs oeuvres, c'est pourquoi il les couvrira d'une nuit obscure, et ils seront brisés.* Les méchants sont brisés dans la nuit en deux manières; l'une, quand ils sont frappés de quelque affliction et de quelque peine extérieure; l'autre, quand par un secret jugement de Dieu ils sont aveuglés dans leurs coeurs. Ainsi le pécheur tombe durant la nuit, lors qu'il perd pour toujours la lumière de la vie dans ce dernier jugement, dont il est écrit : *Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures.* Alors il est jeté par force dans les ténèbres extérieures, parce qu'il s'est maintenant aveuglé volontairement dans l'intérieur de son âme.

Le pécheur est encore brisé dans la nuit, lorsqu'étant rempli de ténèbres en punition de ses péchés précédents, il perd la lumière de la vérité, et ne reconnaît plus après cela ce qu'il doit faire. Car tout péché qu'on n'a pas soin d'effacer promptement par la pénitence, est ou péché et cause de péché, ou péché et peine de péché. Et en effet tout péché que la pénitence n'a point expié, entraîne dans un autre péché par son propre poids. De sorte que ce n'est pas seulement un péché, mais aussi une cause d'autres péchés. Ce vice en produit un autre ensuite; et l'esprit étant aveuglé par le premier, est encore lié plus étroitement et plus dangereusement par le second. Mais le péché qui vient d'un autre, n'est pas seulement péché : il est encore peine de péché; quand Dieu par un juste jugement obscurcit tellement le coeur de celui qui pêche, qu'en punition de ses premiers péchés il tombe ensuite en de plus grands. Ainsi il châtie par un funeste abandonnement celui qu'il n'a pas voulu délivrer. Ce n'est donc pas sans raison qu'on appelle ce péché, une peine du péché; puisque c'est en punition d'un péché précédent, que le pécheur étant aveuglé, en commet un autre. Et cela se faisant ainsi à l'égard de Dieu par une disposition bien ordonnée, s'exécute à l'égard du pécheur par une malice qui engendre le trouble et le désordre; de sorte que comme le premier péché est cause de celui qui vient ensuite, aussi ce second péché est la punition, du premier.

Saint Paul regardait cela dans les infidèles et les impudiques, comme une certaine semence d'erreur; lors qu'il disait : *Ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ils ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements.* Et il ajoute ensuite ce qu'a produit cette semence d'erreur, en disant peu après : *C'est pourquoi Dieu les a livrés aux désirs de leurs coeurs; en sorte que se plongeant dans l'impureté, ils ont déshonoré eux-mêmes leurs propres corps.* Parce qu'en connaissant Dieu, ils ont commis dans leur intelligence un péché d'orgueil; ils sont tombés dans un tel aveuglement, qu'ils n'ont plus eu de lumière pour tous les maux qu'ils ont commis. Ainsi ceux qui ne veulent pas suivre la lumière de leur intelligence, pour s'abstenir de ce premier péché qui est aussi cause de péché, perdent cette même lumière, en commettant ensuite d'autres péchés qui sont aussi peines de péché. C'est donc en punition du premier péché, que l'abîme des autres péchés, dans lesquels ils tombent leur est couverte et cachée; en sorte que celui qui fait le mal en le connaissant, tombe ensuite très justement en d'autres fautes, sans les connaître. Et il arrive par là, que les péchés sont punis par d'autres péchés, et que la multiplication de l'iniquité devient le supplice des pécheurs. Car comme Dieu tout-puissant accorde par miséricorde un temps à la pénitence, que les méchants détournent par leur malice, en le faisant servir à l'iniquité; aussi il permet par un juste jugement que cette iniquité s'accroisse et se multiplie, afin qu'elle arrive jusques à un comble, où elle mérite d'être punie plus sévèrement.

C'est ce qui fait dire à l'Apôtre en parlant de quelques juifs : *Pour combler ainsi la mesure de leurs péchés.* Et un ange dit à saint Jean dans l'Apocalypse : *Que celui qui commet l'injustice,*

la commette encore; que celui qui est souillé, se souille encore. David dit aussi dans un psaume : *Ajoute à leur iniquité, afin qu'ils n'entrent point dans ta justice.* Et en parlant du Seigneur dans un autre psaume : *Il leur envoya des châtiments par les mauvais anges; il se fit un chemin des sentiers de sa colère.*

Ainsi Dieu permet avec justice, que le coeur qui est déjà appesanti par des péchés précédents, soit ensuite déçu par les persuasions trompeuses des esprits malins; et que lorsque ce coeur tombe de nouveau dans le péchés les peines qui suivent en accroissent la grièveté, et la portent enfin jusques à son comble. Et c'est pour cela qu'il est dit en ce psaume, que Dieu *fit un chemin des sentiers de sa colère.* Car un chemin est plus large qu'un sentier; et ainsi faire un chemin des sentiers de sa colère, c'est en étendre les causes par la rigueur de ses jugements; en sorte que ceux qui étant éclairés de la lumière de la vérité, n'ont pas voulu faire le bien, soient justement aveuglés, et qu'ils fassent des maux pour lesquels ils méritent d'être encore punis bien plus rigoureusement.

C'est pour cela que Moïse a dit autrefois, que les péchés des Amorrhéens n'étaient pas encore arrivés jusqu'à leur comble; et que Dieu dit ailleurs par sa bouche : *Leur vigne est de la vigne des Sodomites; et leur postérité vient de Gomorrhe. Leurs grappes sont des grappes de fiel, et leurs raisins sont pleins d'amertume. Leur vin est une fureur de dragons, et un venin d'aspic qui est incurable. Tout cela n'est-il pas rassemblé en moi, et scellé dans mes trésors ? Je leur rendrai dans le jour de la vengeance.* Combien sont grands tous ces maux qu'il décrit ici; et cependant il ajoute encore : *Au temps que leur pied aura trébuché.* Après le dénombrement de tant de crimes énormes, Dieu attend encore, pour signaler le jour de sa vengeance, cette dernière chute, qui doit mettre le comble à tous leurs péchés. Ils avaient déjà assez mérité d'être châtiés; et néanmoins le Seigneur attend encore que leurs péchés se multiplient, afin de punir ces misérables pécheurs par de plus rudes tourments. Ces premiers péchés, qui étaient aussi des causes de péché, ne méritaient que trop de supplices. Mais Dieu attend encore que ces derniers péchés, qui sont aussi peines de péché, en accroissent l'énormité.

Il arrive aussi quelquefois qu'un même péché est tout à la fois, et un péché, et une cause de péché, et une peine de péché; mais nous expliquerons mieux cette vérité par un exemple. La gourmandise et la crapule excite souvent à l'impureté le corps trop rempli de viandes. Quand on a commis quelque impureté criminelle, on la veut quelquefois couvrir par un parjure ou un homicide, de crainte d'être puni par les lois humaines. Supposons donc qu'un homme s'abandonne à tous les excès auxquels le peut porter la gourmandise; que s'étant ainsi trop saoulé, il commette un adultère; et qu'étant surpris dans ce crime, il tue en secret le mari de la femme qu'il a débauchée, de crainte d'être déferé à la justice. Ce crime d'adultère qui est entre la gourmandise et l'homicide; qui naît de l'une, et qui produit l'autre, est tout ensemble, péché, et peine de péché, et causé de péché. Il est péché par soi-même et par sa nature; il est peine de péché, parce qu'il accroît le péché de gourmandise; et il est cause de péché, parce qu'il a engendré l'homicide qui a été commis pour le cacher. Ainsi un seul et même péché est la peine du péché qui l'a précédé, et la cause du péché qui l'a suivi. Le pécheur en multipliant les fautes qu'il a déjà faites, les expose à une plus rigoureuse condamnation, et il répand des semences d'autres fautes, qui mériteront encore d'être condamnées.

Puis donc que l'oeil du coeur est aveuglé par les péchés que l'on commet, ce n'est pas sans raison que cet aveuglement qui y répand le trouble et l'obscurité en punition de ses fautes, est appelle nuit; parce que c'est par elle que la lumière de la vérité est cachée aux yeux des pécheurs. Ainsi l'Ecriture dit fort bien ici : *il connaît leurs oeuvres; c'est pourquoi il les couvrira d'une nuit obscure, et ils seront brisés par leur chute :* parce qu'ainsi qu'il a été dit plusieurs fois, en faisant les premiers péchés, ils sont enveloppés de si épaisses ténèbres, qu'ils en commettent d'autres ensuite; en sorte qu'ils ne peuvent plus voir la lumière de la justice, en punition de ce qu'ils ne l'ont pas voulu regarder quand ils ont pu. Or il est dit que Dieu les couvre de ténèbres; non pas qu'il les forme lui-même dans le coeur des pécheurs; mais parce qu'il n'éclaire pas l'obscurité dont ils sont remplis, par la lumière de sa miséricorde et de sa grâce; en sorte qu'aveugler le pécheur dans la nuit, n'est autre chose que ne le vouloir pas délivrer des ténèbres de l'aveuglement.

CHAPITRE 9

Que dans l'Eglise il y a deux sortes de faux chrétiens; les uns impies, c'est à dire, qui n'ont pas véritablement la foi; et les autres, qui l'ayant, n'en ont pas les oeuvres: Que plusieurs négligeant de

vivre selon leur foi, perdent insensiblement leur foi même. Et que les mauvais chrétiens sont plus coupables que les infidèles.

L'Ecriture dit ensuite : *Il les a frappé comme des impies dans le lieu de ceux qui voient.* Dans l'Ecriture le mot de comme marque quelquefois la vérité , et quelquefois ne signifie qu'une simple comparaison. Il ne signifie qu'une comparaison dans ces paroles de l'Apôtre : *Comme tristes, et toujours dans la joie.* Il marque la vérité dans celles-ci de saint Jean : *Et nous avons vu sa gloire; sa gloire, dis-je, comme du Fils seul-engendré de Dieu.* Mais il est fort indifférent qu'il soit mis ici pour la vérité, ou pour une simple similitude; puisqu'en quelque manière qu'on le prenne, il nous marque clairement la vie dépravée des méchants. Or l'Ecriture appelle proprement impies, les infidèles. Car il y a cette différence entre les pécheurs et les impies, qu'encore que tout impie soit pécheur, il n'est pas vrai néanmoins que tout pécheur soit impie; et on peut appeler pécheur un homme méchant, qui d'ailleurs sera pieux à l'égard de la foi. Ce qui fait dire à saint Jean : *Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons nous-mêmes.* Mais celui-là est proprement un impie, qui se sépare de la piété et de la religion. Et c'est de ces personnes dont le prophète dit : *Les impies ne ressusciteront pas dans le jugement.*

Le lieu de ceux qui voient, dont il est ici parlé, est la sainte Eglise, puisque c'est en elle qu'on est bien placé pour voir la vraie lumière, qui n'est autre que Dieu même. Ce qui a fait dire à Moïse : *Il y a un lieu auprès de moi, et vous vous tiendrez, sur une pierre pendant que ma majesté passera.* Et un peu après : *J'ôterai ma main de devant vous et vous me verrez par derrière.* Le lieu figure l'Eglise; cette pierre, le Seigneur; et Moïse, le grand nombre des juifs qui ne crurent point à Jésus Christ, lorsqu'il prêchait sur la terre. Mais ce peuple se mit sur la pierre, pour voir le Seigneur par derrière après qu'il fut passé; parce qu'étant entré dans l'Eglise après la Passion et l'Ascension de Jésus Christ, il reçut la foi; et n'ayant pu voir sa présence, il le connut au moins comme par derrière.

Disons donc ici avec l'Ecriture, de ceux que la divine vengeance trouve persévérants dans l'iniquité au milieu de l'Eglise sainte; disons-le de ceux que l'Apôtre accuse de *faire profession de connaître Dieu, mais de le renoncer par leurs actions; que Dieu les a frappés comme des impies dans le lieu de ceux qui voient.* Car ils étaient dans un lieu où ils paraissaient voir Dieu; mais ils ont mieux aimé les ténèbres, dans ce lieu même où l'on voit la vraie lumière. Et quoi qu'ils aient eu les yeux de l'esprit ouverts pour la foi, ils les ont tenus fermés à l'égard des oeuvres. D'où vient qu'un prophète a fort bien dit en parlant de la Judée : *Ses sentinelles ont été aveugles;* parce qu'ils ne voyaient pas par leurs oeuvres, ce qu'ils regardaient par la profession de leur foi; c'est pourquoi il est écrit de Balaam : *Qui a les yeux ouverts en tombant;* c'est à dire, qu'en tombant par l'iniquité de ses oeuvres, il tenait encore ses yeux ouverts pour la contemplation. Ainsi ces pécheurs dont nous parlons, qui ouvrent les yeux à l'égard de la foi, et ne voient rien à l'égard des oeuvres, sont considérés de Dieu comme hors de son Eglise, à cause de l'impiété de leur vie, pendant qu'ils sont dans son sein par l'apparente piété de leur foi. Et il est encore dit d'eux en un autre lieu : *J'ai vu des impies ensevelis, qui durant leur vie étaient dans le lien saint, et que l'on louait dans la ville comme ayant vécu justement.* Car la tranquillité de la paix dont jouit l'Eglise en couvre plusieurs, qui sous le voile du nom chrétien sont tout corrompus d'iniquité; de sorte que si le moindre vent de persécution venait à souffler, ils seraient bientôt emportés hors de cette aire sacrée comme des pailles inutiles.

Aussi y en a-t-il plusieurs qui n'embrassent le christianisme, que parce que le nom chrétien est maintenant en honneur, et qu'il n'y a presque plus personne qui ne veuille paraître fidèle. Ils ont honte de ne pas porter ce nom dont les autres sont revêtus, quoi qu'ils négligent d'être en effet ce qu'ils font gloire de paraître. Ils prennent une profession dont la vertu doit être toute intérieure et toute solide, pour un ornement qu'ils ne font éclater ou'à l'extérieur et pendant qu'avec une conscience toute dénuée de vertu et de bonnes oeuvres, ils ne paraissent devant Dieu que par leur infidélité, ils se couvrent aux yeux des hommes du voile de cette profession sainte, mais seulement de paroles et en apparence.

D'autres ont véritablement la foi dans le coeur; mais ils ne se soucient nullement de vivre selon la foi. Ils combattent par leurs actions ce qu'ils révèrent par leur créance; et il ne leur arrive que trop souvent par un très juste jugement de Dieu, qu'en punition de leur méchante vie ils perdent même la foi qu'ils avaient. Ils se souillent tous les jours de nouveaux péchés, et ils ne s'imaginent point que la vengeance redoutable des justes jugements de Dieu, puisse jamais retomber sur eux; de sorte qu'en négligeant de bien vivre, ils en viennent quelquefois, sans qu'aucun persécuteur les y contraigne, jusqu'à l'infidélité et la perfidie. Et en effet, comment des personnes qui ne se croient pas menacés de la rigueur de la justice divine, et qui se figurent

pouvoir pécher impunément, peuvent-ils être, ni même se dire fidèles. Et n'est-ce pas avoir déjà perdu la foi, que de ne pas croire que Dieu punisse les méchantes actions dont les pécheurs ne se seront pas corrigés, par des supplices qui leur seront proportionnés. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner si négligeant de mener une vie digne de la foi dont ils font profession, ils perdent cette foi même qu'ils semblaient voir.

Le prophète parlant contre la ville de Jérusalem, qui figurait ces sortes de gens, dit comme au nom de ses ennemis qui souhaitaient avec ardeur de la ruiner. *Détruisez-la détruisez, la jusque à ses fondements.* Saint Paul dit aussi : *Personne ne peut poser d'autre fondement que celui que j'ai mis, qui est Jésus Christ.* Les ennemis de Jérusalem qui ne respirent que sa ruine, la détruisent donc jusqu'aux fondements; lors que les démons ayant premièrement abattu dans le coeur des fidèles l'édifice des bonnes oeuvres, en arrachent ensuite jusqu'aux fondements de la religion et de la foi. Car comme un bâtiment s'élève sur ses fondements, même le saint édifice des oeuvres se construit sur le fondement spirituel de la foi. De sorte qu'avoir détruit Jérusalem jusqu'aux fondements, n'est autre chose, qu'après avoir premièrement renversé l'édifice des bonnes oeuvres, détruire ensuite toute la force et la solidité de la foi.

C'est pour cela que Dieu dit par la bouche de Jérémie à la Judée : *Les enfants de Memphis et de Taphnés t'ont souillée jusqu'au haut de la tête.* C'est-à-dire, après vous être abandonné à plusieurs méchantes actions, vous vous êtes aussi laissé corrompre dans la foi même, qui est ce qu'il y avait en vous de plus élevé. Car quand les démons après avoir fait tomber quelqu'un dans une vie pleine de péchés, ne peuvent néanmoins donner atteinte à sa foi, l'on peut dire qu'encore qu'ils l'aient corrompu dans ses membres inférieurs, ils n'ont pas néanmoins encore pu parvenir jusques à sa tête. Mais lors qu'on se laisse entamer dans la foi, il est vrai de dire que la corruption est montée jusques au sommet de la tête. Et en effet les démons étendent leur malignité, comme depuis nos membres inférieurs jusqu'à notre tête, lors qu'après avoir souillé notre vie active, ils corrompent la chaste sublimité de notre foi par le mal de la défiance et de l'incrédulité.

Comme donc toutes ces choses demeurent cachées aux yeux des hommes, et ne sont visibles qu'à Dieu seul; et que plusieurs meurent sans foi dans la maison même de la foi; disons avec l'Écriture : *Dieu les a frappés, comme des impies dans le lieu de ceux qui voient.* Parce qu'encore qu'ils paraissent avoir quelque piété aux yeux des hommes, les jugements de Dieu, à qui rien ne peut demeurer caché, les punissent comme des impies. Et ce qui accroît encore leurs crimes et: leurs supplices, est qu'étant mêlés avec les fidèles, dans le sein d'une même Eglise, ils méprisent la vérité que la foi leur a fait connaître; de sorte que leur punition en sera d'autant plus sévère, qu'ils connaissent dans les exemples des justes; quelle est la vie vertueuse qu'ils doivent mener. Car autant qu'il y a maintenant de fidèles qui vivent bien, autant auront-ils un jour de témoins qui les accuseront dans le jugement dernier.

CHAPITRE 10

Que c'est un plus grand mal d'aimer le péché, que de le commettre simplement par ignorance ou par faiblesse; et de haïr la justice, que de manquer par négligence à la pratiquer. Que c'est un très grand péché de ne vouloir pas connaître le bien. Et que les exemples du Christ sont des voies qu'il nous a tracées pour nous faire aller à lui.

C'est pourquoi il est fort bien dit ensuite : *Ils se sont retirés de lui, comme de propos délibéré.* Le péché se commet en trois manières : savoir, par ignorance, ou par faiblesse, ou de propos délibéré. Le péché d'infirmité est plus grand que celui d'ignorance; mais celui que l'on fait de propos délibéré, est encore infiniment plus criminel. Saint Paul avait péché par ignorance quand il disait : *Moi, qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur un outrageux ennemi de son Eglise. Mais j'ai trouvé miséricorde, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant point la foi.*

Saint Pierre a péché par faiblesse, quand la voix d'une simple fille fit évanouir toute la force de cette foi, qu'il avait si hautement confessée devant le Seigneur, et qu'il renia de bouche son Dieu, qu'il reconnaissait dans le fond du coeur. Mais comme ces fautes d'ignorance et de faiblesse sont d'autant plus faciles à effacer, que ce n'est pas de propos délibéré, et d'une volonté pleine et entière qu'on les commet; saint Paul corrigea facilement par sa connaissance, les maux que son ignorance lui avait fait faire; et saint Pierre raffermi bientôt par l'eau de ses larmes la racine de sa foi, qui était chancelante et comme toute desséchée par son péché.

Mais ceux-là péchèrent de propos délibéré, dont le Seigneur dit dans l'Évangile : *Si je n'étais point venu, et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point dépêché; mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché.* Et un peu après : *Mais maintenant ils les ont vues, et ils ont haï, et moi, et mon Père.* Or il y a bien de la différence entre ne pas faire le bien, et haïr le docteur même qui l'enseigne; comme il y en a aussi entre les péchés qui se font par précipitation, et ceux qui se commettent de volonté délibérée. Car il arrive quelquefois qu'on commet un péché par précipitation, et qu'on le condamne ensuite par le conseil et la réflexion de la volonté. Il se peut faire qu'aimant le bien, notre faiblesse nous empêche de l'accomplir. Mais pécher de propos délibéré, c'est ne point faire le bien, ni même l'aimer. Comme donc c'est quelquefois un plus grand mal d'aimer le péché que de le commettre; aussi c'est un crime bien plus énorme de haïr la justice, que de manquer à la pratiquer.

Or il y en a dans l'Église qui non seulement ne font pas le bien; mais qui vont même jusqu'à cet excès que de combattre, et de détester dans les autres la vertu qu'ils négligent de pratiquer. Ces personnes ne pèchent pas seulement par ignorance ou par faiblesse, mais de dessein, et d'une volonté délibérée; puisque s'ils avaient la volonté de faire le bien, et que ce ne fût que par faiblesse ou par impuissance qu'ils manquaient de l'accomplir, au moins ils aimeraient dans les autres ce qu'ils ne font pas. Et s'ils s'y portaient seulement de volonté et par leurs désirs, ils seraient bien éloignés de le haïr quand les autres le pratiquent; mais comme au contraire lors qu'ils en entendent parler, et qu'ils le connaissent, ils le méprisent dans leurs actions, et ils le combattent par leur aversion et par leur haine, l'Écriture dit fort bien ici, en voulant marquer ces sortes de gens : *Ils se sont comme de propos délibéré retirés de lui.*

Et c'est encore pour cela qu'elle ajoute ensuite : *Et ils n'ont pas voulu entendre toutes ses voies.* Elle ne dit pas qu'ils n'ont pas eu la force de les entendre; mais qu'ils n'ont pas voulu les entendre; parce qu'ils négligent souvent de savoir ce qu'ils ne veulent pas faire. Car comme il est dit dans l'Évangile, que *le serviteur qui n'aura pas fait la volonté de son maître, et qui aura fait des choses qui méritent châtement, sera moins battu; mais que celui qui aura su la volonté de son maître et n'aura pas fait ce qu'il désirait de lui, sera battu rudement.* Ces malheureux s'imaginent de trouver dans l'ignorance, un prétexte de pécher impunément. Comme ils sont tous obscurcis du nuage épais de l'orgueil, ils ne discernent point la différence qu'il y a entre ne savoir pas, et ne vouloir pas savoir. Ne savoir point, c'est ignorance; mais ne vouloir point savoir, c'est un pur orgueil.

Et ils ont d'autant moins d'excuse de ne pas connaître la vérité, que même en dépit d'eux elle se présente à leurs yeux pour être connue. C'est pourquoi Salomon a dit : *La sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne hausse-t-elle pas sa voix des lieux les plus élevés, sur les chemins, en se tenant au milieu de la voie ?* Nous eussions peut-être pu passer par le chemin de cette vie sans connaître la sagesse, si elle se fût seulement tenue dans quelque coin de la voie; et il eût fallu la chercher avec grande peine, si elle eût voulu se cacher de nous. Mais depuis qu'elle a développé publiquement le mystère de l'Incarnation; depuis qu'elle a donné aux superbes des exemples d'humilité, elle s'est comme placée elle-même au milieu du chemin par où nous passions, afin que nous la rencontrassions, puisque nous ne voulions pas l'aller chercher; et que si nous négligions de la voir, nous ne pussions passer sans la toucher, et heurter contre elle.

Disons donc ici avec l'Écriture : *Et ils n'ont pas voulu connaître toutes ses voies.* Ses voies sont toutes les actions que la Sagesse incarnée a faites durant le cours de sa vie mortelle. Ses voies sont les règles de vie qu'elle a ordonnées pour ceux qui viendront à elle. De sorte qu'elle a établi autant de voies, afin d'attirer les hommes, qu'elle a donné d'exemples de vertu et de sainteté. Le prophète royal jetait les yeux sur ces voies divines, quand il s'écriait en soupirant : *Je m'exercerai dans vos préceptes, et je considérerai toutes vos voies.* C'est pour cela qu'il dit ailleurs en parlant de chacun des justes, qui prend soin de marcher dans le chemin des commandements de Dieu : *Le Seigneur dirige les pas de l'homme et il désire avec ardeur de marcher dans sa voie.*

Mais parce que les superbes méprisent les actions humbles du Seigneur, il est fort bien dit ici : *Ils ne veulent pas connaître ses voies.* Ces voies paraissent en effet assez méprisables, à ne les regarder que des yeux de notre chair; mais elles sont dignes de toute sorte de vénération, à les considérer des yeux de l'entendement. Aussi y a-t-il une très grande différence entre ce que l'on y voit, et ce que l'on en attend. Que voit-on du Sauveur dans toute sa vie temporelle que de l'abjection, que des crachats, que des ignominies, et qu'une mort honteuse et cruelle ? Mais c'est par ces choses basses que l'on passe à celles qui sont élevées. C'est par ces ignominies temporelles, que l'on nous promet des biens glorieux et éternels. Les superbes ont vu les voies de Dieu, et n'ont pas voulu les connaître; âcre qu'en méprisant ces choses basses et abjectes

que le Seigneur a fait paraître en sa personne, ils ont perdu avec justice les biens célestes qu'il leur promettait.

Ainsi connaître et entendre les voies de Dieu, c'est supporter avec humilité les maux passagers, et attendre avec persévérance les biens permanents; c'est à l'exemple de notre Seigneur, acheter une gloire coéternelle à la sienne par la souffrance des ignominies temporelles; et ne point regarder ce que Ton endure, mais seulement ce que l'on attend. C'est pour ces choses que les superbes ont les yeux fermés; parce qu'étant tout enflés d'orgueil, et possédés de la gloire de la vie présente, ils n'ont pu voir la sainte élévation de l'humilité de notre Sauveur. Car comme il n'y a que l'humilité qui nous donne la lumière de l'intelligence, aussi l'orgueil nous la cache. C'est un secret de piété, dans lequel l'esprit est d'autant moins capable de pénétrer, que plus il s'enfle et se remplit de vaine gloire.

CHAPITRE 11

Que les pasteurs, qui sous prétexte de s'employer au gouvernement de l'Eglise sont tout occupés des affaires séculières, donnent sujet à leurs troupeaux de murmurer contre leur conduite; et que dans les jugements cachés, que Dieu exerce, ou sur les nations entières, ou sur les villes, ou sur chaque âme en particulier, en élisant les uns, et réprouvant les autres, il n'en faut point rechercher d'autre raison que la justice de sa volonté souveraine.

De sorte qu'ils ont fait arriver jusques à lui les cru des nécessiteux, et lui ont fait ouïr la voix des pauvres. Quand les superbes exercent leurs violences contre les pauvres, ils les obligent à avoir recours à Dieu. Ou bien l'on peut dire qu'ils font arriver jusques à lui les cris des nécessiteux; parce que lorsque ces orgueilleux viennent à tomber, les pauvres, c'est à dire les humbles, sont subrogés en leur place. Et d'autant que ce bien leur arrive par la chute de ceux qui les opprimaient, ils sont réputés eux-mêmes avoir fait la chose; selon cette manière de parler qui fait dire, que le camp a combattu, quand c'est du camp que l'on combat.

Comme d'ailleurs tout ce qui a été dit ci-devant, peut-être rapporté aux pasteurs de l'Eglise, qui abandonnant le soin de la prédication, s'engagent, sous le prétexte du gouvernement de ceux qui leur sont soumis, en des affaires séculières; ces paroles : *Ils ont fait arriver jusques à lui les cris des nécessiteux, et lui ont fait ouïr la voix des pauvres*, peuvent signifier que ces conducteurs des fidèles s'occupant aux choses du monde, et négligeant l'office de la prédication, obligent leur troupeau à crier contre eux; de sorte qu'il semble que chacun de ceux qui leur sont soumis, ait droit de murmurer contre la vie de ces faux pasteurs; et de se plaindre de ce que ceux qui tiennent lieu de maîtres, n'en exercent pas les fonctions,

Mais l'on peut encore mieux entendre ici par cet orgueil des puissants du monde, la présomption des juifs; et par ces cris des pauvres, les désirs du peuple gentils suivant en cela la conduite de l'Evangile, qui nous a voulu marquer par un riche qui faisait grand chère, le peuple juif, qui faisait servir toutes les richesses de la loi; plutôt pour la pompe et l'ostentation, que pour l'utilité de son salut; et qui au lieu de se nourrir et de se rassasier des enseignements salutaires qui y étaient renfermés, en tirait seulement un sujet de vanité. L'Evangile nous a aussi voulu figurer par le Lazare tout couvert d'ulcères, et dont le nom signifie aidé, l'image du peuple Gentil, qui est d'autant plus assisté et élevé par le secours de la grâce, qu'il a moins de confiance en ses propres forces. Le Lazare est couvert d'ulcères, pour nous marquer que les gentils ont comme ouvert leurs coeurs par l'humble confession de leurs péchés. Car comme dans les plaies le pus sort du dedans jusques sur la peau; de même les péchez qui par la confession deviennent publics, de secrets qu'ils étaient auparavant, sont comme de mauvaises humeurs qui sortent au dehors. Lors donc que les superbes pêchent, les cris des pauvres se font entendre; parce que cependant que les juifs s'élevaient avec orgueil contre Dieu, les voeux des gentils sont parvenus jusqu'à ses oreilles.

C'est pourquoi le peuple gentil étant saisi de frayeur à la vue des grands et profonds jugements de Dieu, ne pense pas à les pénétrer par la raison; mais se contente de les considérer avec admiration et avec respect, en disant ici ensuite avec l'Ecriture : *Quand il accordera la paix, qui l'osera condamner ? Et quand il aura caché son visage, qui est-ce qui le pourra voir ?* Que personne donc n'examine pourquoi, durant que le peuple juif s'est maintenu dans la loi de Dieu, le peuple gentil est demeuré dans l'infidélité. Que personne, dis-je, ne travaille rechercher pourquoi l'un est attiré par miséricorde, et que l'autre est repoussé parce qu'il le mérite. Car si vous admirez la vocation des gentils, l'Ecriture vous répondra : *Quand il accorde la paix, qui*

l'osera condamner ? Que si vous vous étonnez de la réprobation des juifs, elle vous dira aussi : *Quand il aura caché son visage, qui le pourra regarder ?* De sorte qu'il faut que le conseil impénétrable d'une puissance souveraine et cachée, nous tienne lieu de raison; et que cette considération soit tout l'éclaircissement de nos doutes.

C'est ce qui a fait dire sur ce sujet à notre Seigneur dans son Evangile : *Je et rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux prudents, et que tu les as révélées aux simples et aux petits. Oui, mon Père, je t'en rends gloire.* Et voulant en même temps rendre raison de ce qu'il avait caché ces secrets aux uns, et qu'il les avait découverts aux autres, il ajoute : *Parce que tu l'as ainsi voulu.* Ces paroles nous doivent donner un bel exemple d'humilité pour nous empêcher de vouloir examiner témérairement les raisons de la conduite des divins conseils, dans la vocation des uns, et la réprobation des autres; puis qu'après que Jésus Christ les a proposés, il n'en apporte, point d'autre raison, sinon que Dieu Tl'a ainsi voulu. Et c'est encore pour cela que lorsque venant à compter dans l'Evangile avec ses vigneron, il donna un salaire égal à des ouvriers qui avoient travaillé également; et que quand celui qui avait travaillé davantage, demandait aussi une plus grande récompense, il dit à celui-ci : *N'es-tu pas convenu avec moi d'un denier par jour ? Or je veux donner à ce dernier autant qu'à vous : Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ?* Ainsi dans toutes les dispositions extérieures de la providence de Dieu, il n'y a point de raison plus claire que la justice du conseil secret de sa volonté, selon ces paroles de notre texte : *Quand il accordera la paix, qui l'osera condamner ? et quand il aura caché son visage, qui le pourra voir ?*

Et parce que Dieu juge les moindres choses comme les plus grandes, les particulières aussi bien que les générales. L'écriture dit fort bien ensuite : *Il le fait, et à l'égard d'une nation, et à l'égard de tous les hommes.* C'est à dire que ce jugement que Dieu a exercé sur une nation, s'exerce encore tous les jours d'une manière invisible sur chacun des hommes; en sorte que l'un est élu en secrets l'autre réprouvé; mais nul n'est traité avec injustice. Craignons donc sur chacun de nous ces jugements redoutables, que nous voyons se faire sur des nations entières. Car ils ne s'exercent pas autrement sur une seule âme, que sur toute une ville, sur tout un peuple, et sur toute la multitude du genre humain. Parce que Dieu prend soin de chacun des hommes, comme s'il ne pensait qu'à lui seul; et il prend soin de tous en général, comme s'il ne s'appliquait point à chacun d'eux en particulier. Comme en gouvernant toutes choses, il les remplit par son immensité divine, il les gouverne en les remplissant. Il n'abandonne pas la conduite universelle de tous les êtres, lors qu'en particulier il en conduit un; et il ne néglige point la conduite d'un seul, lors qu'il conduit tous les autres; mais il fait tout avec une parfaite tranquillité par la puissance infinie de sa nature divine. De sorte qu'il n'y a pas sujet de s'étonner que faisant ses opérations sans inquiétude, il ne soit jamais embarrassé par l'application de tous ses soins; et ainsi il est vrai de dire qu'il exerce la sévérité de ses jugements, *et sur une nation, et sur tous les hommes.*

CHAPITRE 12

Que les pécheurs suivant dès à présent les maximes de l'Antichrist qui doit venir à la fin du monde, sont déjà réputés du nombre de ses membres et de ses sujets. Que les mérites des peuples et de ceux qui les conduisent, sont tellement liés ensemble, que comme souvent la dépravation des supérieurs est la cause de celle des peuples; aussi la dépravation des peuples est quelquefois cause de celle de leurs supérieurs.

Après que l'écriture a ainsi passé de l'espèce au genre, elle retourne maintenant à cette espèce particulière, qui est la nation des juif, et marque la punition qu'elle a méritée, en disant : *Il fait régner un homme hypocrite, à cause des péchés du peuple.* Comme la Judée n'a pas voulu que son vrai roi régnât sur elle, elle est obligée en punition de ses crimes d'en recevoir un hypocrite, selon que la Vérité le témoigne elle-même dans l'Evangile, par ces paroles : *Je suis venu au nom de mon Père et vous ne me recevez pas. Si un autre vient enfin propre nom, vous le recevrez.* Et saint Paul dit : *Parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés, Dieu leur enverra un esprit d'erreur si efficace, qu'ils croiront au mensonge.*

Cet homme hypocrite dont il est ici parlé, nous peut marquer l'Antichrist, qui est le chef des hypocrites. Car cet insigne séducteur prendra alors un masque de sainteté et de vertu, pour entraîner les hommes dans l'iniquité. Et Dieu permet qu'il règne en punition des péchés du peuple; parce que ceux-là sont destinés à être soumis à sa conduite, que Dieu avant tous les

siècles a jugés dignes d'être assujettis à son empire; et qui par les péchés qu'ils ont commis depuis, ont mérité d'être destinés à obéir à sa domination, par l'ordre des jugements éternels. Si donc l'Antichrist règne un jour sur ces impies, cela ne vient pas de l'injustice de celui qui les y assujettit, mais par la faute de ceux qui souffrent cet assujettissement.

Ce n'est pas qu'il n'y en ait plusieurs qui sans jamais voir ce funeste règne, ne laissent pas d'y être soumis par leur vie pleine de péchés; puis qu'encore qu'ils ne le voient pas régner sur eux, ils le respectent néanmoins et lui obéissent par leurs moeurs corrompues et dépravées. Ceux-là par exemple ne sont-ils pas de ses membres, qui faisant profession d'une sainteté affectée, veulent paraître ce qu'ils ne sont pas ? Car celui-là est le premier des hypocrites, qui n'étant qu'un homme damné et un esprit corrompu, se dira faussement être Dieu. Mais tous ceux qui cachent leurs iniquités sous le voile d'un honneur sacré, et qui veulent qu'on les estime par la sainteté de leur profession, autres qu'ils ne sont par leurs oeuvres; tous ceux-là, dis-je, sans doute viennent de lui, et font partie de son corps. Et parce qu'il est écrit, que quiconque commet un péché, est esclave du péché, il arrive que plus ils ont de facilité d'accomplir le mal qu'ils désirent, plus ils s'engagent à son service.

Mais il ne faut pas que ceux qui souffrent un tel maître, se plaignent de celui qui les fait souffrir; puisque c'est en punition de leurs péchés, qu'ils ont été assujettis à une si rude domination. De sorte qu'ils doivent plutôt accuser leur propre conduite, que l'injustice de celui qui les gouverne. Car Dieu dit dans l'Écriture : *Je vous, donnerai des rois dans ma fureur.* Il ne faut donc pas mépriser le régime et le commandement de ceux que Dieu établit sur nous, par le mouvement de sa vengeance et de sa fureur. Car si Dieu dans sa colère nous donne des conducteurs selon que nous le méritons, il nous fait connaître par leur conduite, quels nous devons nous estimer nous-mêmes.

Ce n'est pas qu'il n'arrive très souvent que les élus même sont soumis à des réprouvés et à des méchants, ainsi que l'on voit en David, qui souffrit longtemps la tyrannie de Saül; mais on reconnut assez par le péché d'adultère qu'il commit depuis, qu'il méritait bien alors de souffrir toutes les persécutions que lui faisait un si cruel maître. Dieu donc établit des supérieurs, selon le mérite de ceux qui leur doivent obéir; en sorte même qu'il arrive quelquefois que ceux qui paraissaient bons, changent aussitôt qu'ils sont élevés à ces dignités; ainsi que l'Écriture le marqua de Saül, dont le coeur changea avec l'honneur qu'il reçut, selon ces paroles de l'Histoire sainte : *Quand vous paraissez petit à vos propres yeux, je vous ai établi le chef des tribus d'Israël.* Tant il est vrai que la conduite de ceux qui gouvernent, est réglée sur le mérite de ceux qui leur sont soumis; puisque même la vie d'un bon pasteur vient quelquefois à se corrompre pour le punition de son troupeau.

David ce roi et prophète, qui fut loué par le témoignage de Dieu même, et fait participant de ses mystères célestes, étant soudainement enflé d'un esprit d'orgueil, pécha en faisant le dénombrement de son peuple; et cependant ce fut ce même peuple qui porta la vengeance de ce péché de David. Pourquoi cela, sinon parce que Dieu dispose le coeur des supérieurs, selon le mérite du peuple qu'ils ont à conduire. Mais ce juste juge voulut châtier la faute de celui qui avait péché, par la punition de ceux-là même qui étaient les causes de son péché. Et comme David s'étant laissé emporter volontairement à ce mouvement de vanité, ne fut pas exempt de faute; il en reçut aussi en lui-même la punition; ce même fléau dont la colère de Dieu frappa ce peuple à l'extérieur, ayant aussi percé le coeur de ce roi d'une affliction très sensible. De sorte qu'il faut reconnaître que les mérites des peuples, et de ceux qui les conduisent, sont tellement liés et dépendants les uns des autres, que souvent la dépravation du pasteur corrompt son peuple, et souvent la dépravation du peuple fait changer la bonne vie de son pasteur.

CHAPITRE 13

Que Dieu se réservant à lui seul le jugement des mauvais pasteurs, ceux qui leur sont soumis ne doivent pas en juger, ni les reprendre témérairement. Que c'est d'ordinaire l'estime trop avantageuse que nous faisons de nous-mêmes, qui nous aveuglant, nous empêche de juger sainement des autres. Et qu'en conservant toujours le respect que nous devons avoir pour nos pasteurs, lors même qu'ils vivent mal, il faut bien prendre garde de ne les pas imiter.

Mais parce que les supérieurs ont un autre juge au-dessus d'eux, auquel ils doivent répondre, il est de la prudence des inférieurs de n'en juger pas trop facilement. Car ce n'est pas sans grande raison, que ce fut Jésus Christ lui-même qui répandit dans le temple l'argent des changeurs, et qui renversa les tables de ceux qui vendaient des colombes; puisqu'il voulait nous

LIVRE 25

marquer par cette conduite, qu'encore qu'il soit vrai qu'il châtie les actions des peuples, par ceux qui les conduisent; il se réserve néanmoins à lui seul le droit d'examiner et de juger les actions de leurs conducteurs. Ce qui n'empêche pas que s'il y a quelquefois dans le peuple des vices, que les supérieurs ou négligent ou ne peuvent corriger, Dieu ne les réserve aussi à son jugement.

C'est pourquoi tant qu'on le peut faire sans blesser la foi, c'est une action de vertu et de mérite, de souffrir tout ce que font nos supérieurs. Il est vrai néanmoins qu'il est de notre devoir de le leur représenter avec respect et humilité, pour voir si nous ne pourrions point redresser ce que nous trouvons à redire en leur conduite. Mais il faut bien prendre garde qu'entretenant mal à propos la défense de la justice, notre zèle ne se change en un orgueil véritable; qu'en agissant avec trop de chaleur et d'imprudenc pour le bien de la discipline, nous ne perdions l'humilité qui doit être la modératrice de tout ce qui est bien ordonné; et qu'enfin nous ne souffrions avec peine de nous voir conduits par un homme que nous pouvons reprendre en quelques-unes de ses actions.

Nous pourrions réprimer cet orgueil, et instruire notre âme à se conserver dans l'humilité, si nous faisons une réflexion continuelle sur notre propre faiblesse. Car nous négligeons d'ordinaire de bien examiner quelles sont nos forces; et parce que nous nous en figurons une haute idée, nous jugeons avec la dernière sévérité de ceux qui sont au dessus de nous. Car moins nous nous connaissons nous-mêmes, et mieux nous croyons connaître ceux en qui nous ne cherchons qu'à reprendre.

Ces maux sont communs et aux inférieurs à l'égard des supérieurs, et aux supérieurs à l'égard des inférieurs. Car d'une part ceux qui président, estiment ceux qui leur sont soumis bien moins sages qu'eux; et d'autre part ceux qui obéissent, jugent d'autant plus légèrement des actions de ceux qui leur commandent, qu'ils se figurent que s'il arrivait qu'ils fussent en leur place, ils feraient beaucoup mieux qu'eux. D'où il arrive assez souvent, et que les supérieurs voient moins clairement les choses qui sont à faire, parce que le nuage de la vanité obscurcit leurs yeux; et que les inférieurs, qui quelquefois viennent à être élevés au dessus des autres pour les conduire, font ensuite eux mêmes ce qu'ils reprenaient auparavant dans leurs supérieurs; quand ils leur étaient encore soumis. Et lorsque cela leur arrive, il faut au moins qu'ils rougissent de confusion, de commettre ce qu'ils avoient si fort condamné.

Comme donc les supérieurs doivent prendre garde, que le rang auquel ils sont élevés, n'enfle aussi leurs coeurs par l'estime d'une sagesse singulière, qu'ils s'imagineront avoir au dessus des autres; aussi les inférieurs doivent beaucoup veiller, sur les dégoûts qui leur peuvent venir de la conduite de ceux qui leur sont donnés pour les gouverner. Et s'il arrive quelquefois qu'ils aient sujet de les reprendre, il ne faut pas que cela les empêche de les respecter; lors même qu'ils trouvent quelque chose à redire en leur conduite.

Mais il faut bien prendre garde de ne vouloir pas toujours imiter ceux, pour qui nous sommes toujours obligés d'avoir du respect, ou de manquer de respect pour ceux que nous ne voudrions pas imiter. C'est un chemin bien délicat et bien difficile à tenir, que celui qui passe entre la justice et l'humilité; en sorte que nous improuvions tellement les actions répréhensibles de nos supérieurs, que nous ne nous éloignons point du respect et de la révérence que nous leur devons.

Cette conduite nous est admirablement bien figurée, dans l'action de ces vertueux enfants de Noé, qui trouvant leur père dans une honteuse nudité, vinrent le couvrir en lui tournant le dos, pour ne le pas voir en cet état. Car tourner le dos à quelque chose, signifie la réprouver. Pourquoi est-ce donc que ces fils de Noé allèrent couvrir avec un manteau la nudité de leur père, en s'en détournant les yeux, si ce n'est pour nous faire entendre que les méchantes actions des supérieurs déplaisent bien aux justes qui leur sont soumis, mais en telle sorte qu'ils ont grand soin de les cacher à la vue des autres ? Ils marchent vers eux le dos tourné, en portant de quoi les couvrir; parce qu'en condamnant leurs actions, ils respectent leur caractère, et ne veulent pas voir eux-mêmes, ce qu'ils cachent aux yeux des autres.

CHAPITRE 14

Que bien loin de blâmer la conduite de Dieu, lors qu'il nous donne des pasteurs qui s'occupent pour son service dans les affaires temporelles, il faut reconnaître que c'est par bonté qu'il charge de ces soins extérieurs des âmes fortes et laborieuses, pour en exempter les plus délicates et les plus spirituelles. Qu'au lieu de murmurer contre la Providence, lors qu'elle nous donne de méchants pasteurs, nous devons plutôt rechercher en nous-mêmes, quels sont les péchés secrets qui nous ont attiré ce châtement. Et que lorsque l'emploi de la conduite des autres nous fait

tomber, nous sommes inexcusables devant Dieu de nous y être engagés, sans avoir assez bien consulté nos forces.

Il y a des personnes qui pour peu qu'ils aient commencé d'entrer dans la piété, et qu'ils remarquent que leurs pasteurs s'appliquent aux choses temporelles et terrestres, accusent aussitôt l'ordre de la Providence divine, de leur avoir donné pour les conduire, des gens qui ne leur montrent l'exemple que d'une vie basse et séculière. Mais il arrive à ces personnes qui ne peuvent s'empêcher de trouver à redire à la conduite de leurs supérieurs, que Dieu permet en punition de leurs péchés, qu'ils s'emportent jusqu'à se plaindre de sa Providence, pendant que les humbles trouvent sa conduite très juste et bien ordonnée, en cela même qui donne sujet aux présomptueux de la condamner.

Car comme la puissance du régime spirituel ne se peut administrer, sans quelque soin des affaires temporelles, Dieu l'impose quelquefois par un conseil admirable de miséricorde à des esprits forts et laborieux, afin de dégager entièrement de ces soins terrestres les âmes tendres des personnes spirituelles, et qu'elles soient comme cachées à l'abri des agitations du monde, avec d'autant plus de tranquillité et d'assurance, que les autres travaillent avec un soin plus infatigable dans les choses de la terre. Ainsi c'est pour le service et l'utilité de ceux qui sont soumis à leur conduite, que les hiérarques sont chargés du pesant fardeau et des fonctions dures et pénibles des affaires temporelles. Et Dieu exempté souvent, comme je l'ai déjà dit, ceux qu'il aime tendrement de l'embarras de ces actions extérieures : à l'exemple d'un bon père de famille qui employé ses serviteurs aux fonctions les plus rudes et pénibles de la maison pour en exempter ses enfants; qui sont d'autant plus propres et plus beaux, sans qu'il leur en coûte aucune fatigue, que les serviteurs sont plus sales et plus couverts de poussière.

L'écriture nous marque fort bien dans la construction de l'ancien tabernacle, comment Dieu observe cette conduite merveilleuse dans son Eglise. Car il ordonna autrefois à Moïse de faire des rideaux de lin, de pourpre, et de couleur d'hyacinthe, pour cacher le lieu secret; qu'on appelait le Saint des Saints; et détendre des peaux et des couvertures de poils, pour couvrir le tabernacle de la pluie, du vent, et de la poussière. Que faut-il entendre par ces couvertures de peaux et de poil qui couvraient le tabernacle, sinon ces âmes dures et grossières qui par un conseil de Dieu qui nous est caché, sont quelquefois établies dans l'Eglise pour la conduite des autres; et qui n'appréhendant pas les fatigues desseins temporels, sont comme exposées aux vents des tentations, et aux orages des contradictions de ce monde, pour en garantir les autres ? Et que nous marquent ces rideaux bleus ou violets, cette écarlate, et ce fin lin; sinon la vie des saints qui est pour le dire ainsi tendre et délicate, mais claire et resplendissante; et qui étant soigneusement cachée dans le tabernacle sous ces fortes couvertures de peaux et de poil, y conserve toute la fleur de sa beauté et de son éclat. Car nous voyons qu'afin que cette blancheur éclatante du lin, cette vivacité de l'écarlate, et ce beau coloris de l'azur ou de l'hyacinthe se pût conserver en son entier, dans le lieu le plus secret du tabernacle, il y avait des couvertures de peaux et de poil, qui les garantissaient de la pluie, du vent, et de la poussière.

Ceux donc qui s'avancent sans cesse dans la perfection de la vertu, ne doivent pas mépriser leurs hiérarques, lors qu'ils les voient occupés pour Dieu en des actions extérieures; puisque ce sont ces travaux et ces fatigues qu'ils se donnent à l'extérieur, pour combattre les tempêtes de ce monde, qui procurent à ceux qui leur sont soumis, cette douce tranquillité, dans laquelle ils s'appliquent avec assurance à la contemplation des choses intérieures et spirituelles. Et en effet comment le lin conserverait-il l'éclat de sa blancheur, s'il était battu de la pluie ? Comment ces belles couleurs d'écarlate et d'azur pourraient-elles conserver leur lustre, si elles étaient exposées à la poussière ? Ainsi ces âmes pures ont comme besoin de couvertures au dehors, pour empêcher qu'elles ne se gâtent; et au dedans de l'éclat de ces couleurs vives, pour en rehausser la beauté. C'est à celles qui ne s'appliquent qu'aux choses spirituelles, à orner l'Eglise; et c'est à celles qui sont capables de résister aux fatigues temporelles, à la servir à l'extérieur et à la défendre. Il ne faut donc pas que ceux qui brillent dans l'Eglise d'un éclat spirituel, murmurent jamais contre leurs pasteurs, qui s'occupent aux soins des choses du monde. Car si vous êtes ornée au dedans du coeur, du vif éclat de l'écarlate; pourquoi vous plaignez-vous de ces couvertures salutaires qui vous conservent au dehors ?

Mais il y en a qui appréhendent que lors que leurs hiérarques s'abandonnent avec trop d'application aux soins des affaires temporelles, quand même ce serait pour le bien de ceux qui leur sont soumis, ils ne leur donnent un exemple qui ralentisse leur ferveur dans l'exercice de la piété. On ne peut pas disconvenir que cela ne soit très vrai, lors qu'on voit les pasteurs plus appliqués aux choses temporelles, qu'à celles du ciel. Mais Dieu ne commet point d'injustice, ainsi que nous savons déjà marqué ci-devant; lorsqu'il règle la conduite de la vie de ceux qui

gouvernement, selon que le méritent ceux qui leur sont soumis. Car il se trouve souvent dans les peuples des fautes cachées et volontaires, qui méritent que leurs pasteurs leur donnent de mauvais conseils; en sorte que par un juste jugement de Dieu, celui qui par son orgueil sort de la voie, rencontre dans celle où il entre la méchante conduite d'un pasteur qui le fait tomber.

Ce qui a fait dire au roi prophète, plutôt par un esprit de prophétie, que par un sentiment de malédiction : *Que leurs yeux soient obscurcis, en sorte qu'ils ne puissent voir; et que leur dos demeure toujours courbé.* Comme s'il disait en d'autres termes : Que ceux qui sont préposés sur les actions des hommes, comme pour découvrir les chemins qu'ils doivent tenir, soient privez eux-mêmes des lumières de la vérité; afin que ceux qui doivent suivre leur conduite, étant courbés et comme accablés par le pesant fardeau de leurs péchés, perdent entièrement l'état de rectitude et de justice. C'est ce qui est arrivé au peuple juif, lors qu'à la venue de Jésus Christ les Pharisiens et les prêtres fermèrent les yeux spirituels à la vraie lumière; et que les peuples suivant l'exemple et la conduite de ces méchants guides, demeurèrent errants dans les ténèbres de leur infidélité,

Mais l'on peut demander ici avec raison, pourquoi il est dit dans notre texte que Dieu fera régner un hypocrite, à cause des péchés du peuple; puisqu'il se plaint ailleurs en disant par la bouche d'un prophète : *Ils ont régné; mais non pas par moi. Ils font devenus princes, et je ne les ai pas connus.* Car nulle personne de bon sens ne saurait dire que Dieu fasse une chose qu'il ne connaît pas. Mais comme en lui, savoir, est le même qu'approuver; et ne savoir pas, le même que réprouver; d'où vient qu'il dit à ceux qu'il réprouve : *Je ne sais d'où vous êtes, retirez-vous de moi, vous tous qui vivez, dans l'iniquité.* Et que d'ailleurs, faire, en Dieu, est quelquefois la même chose, que permettre dans sa colère que l'on fasse ce qu'il défend; selon que l'Ecriture dit, qu'il endure le coeur du roi d'Egypte, parce qu'il s'endurent. C'est, dis-je, en ce sens que Dieu fait d'une manière admirable régner l'hypocrite, et que néanmoins il est vrai qu'il ne le connaît point; parce qu'il le fait régner en souffrant qu'il règne; et qu'il ne le connaît point, en improuvant ses actions criminelles.

C'est pourquoi nous devons en toutes les choses que nous désirons durant cette vie, rechercher premièrement quelle est la volonté de Dieu. Et si nous voulons quelle frappe les oreilles de notre coeur, nous devons savoir que c'est par les choses, et non par les paroles qu'elle se fait entendre véritablement. Lors donc qu'on nous offre la charge de gouverner et de conduire les autres il faut avant toutes choses, que nous nous examinions nous-mêmes, pour voir s'il n'y a rien en notre vie de disproportionné à cette dignité, et si nos actions ne répugnent point à cet honneur. Car il faut craindre que le souverain Pasteur n'écoute pas dans la suite, les prières que nous lui pourrions adresser en un temps de tribulation et de peine s'il improuve la manière dont nous serons entrés dans cette dignité, qui aura été la première cause de la tribulation que nous endurons.

Fin du vingt-cinquième livre